



FÉDÉRATION  
**VERRE &**  
CÉRAMIQUE

la  
**CGT**



# Le Travailleur du Verre & **DE LA CÉRAMIQUE**

Trimestriel n° 156 - Juin 2025 - Supplément n°243

[www.verreceram-cgt.fr](http://www.verreceram-cgt.fr)

# RAPPORT D'INTRO



*J*e vous remercie par avance pour votre attention. Je précise que ce rapport est établi avec la volonté d'être le plus complet possible, dans une contrainte temporelle forte. Une fois n'est pas coutume, je vais faire court, et je compte sur vous, mes camarades, pour compléter ce rapport introductif qui n'est pas exhaustif. La tâche est rude, mais je vais m'y atteler de suite :

Alliance du capital et de l'internationale d'extrême droite : face à l'addition des désastres... la lutte doit rester notre FORCE !

Confrontés au bouleversement des équilibres qui s'opèrent actuellement, nous devons renforcer nos arguments, nos stratégies, dans ce nouveau cadre beaucoup plus agressif, qui s'affirme plus radicalement comme anti-social et anti-démocratique à tous les niveaux.

Nous nous sommes toujours rangés du côté des peuples opprimés, et cela constitue un fil rouge dans notre histoire : la CGT a été partie prenante de la résistance face aux nazis et au régime de Vichy ; nous nous sommes opposés aux guerres d'Indochine, d'Algérie,

du Vietnam... ; nous avons défendu la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud ; en 2019, les syndicats CGT des docks du Havre et de Marseille ont refusé de charger des armes à destination de l'Arabie Saoudite, tuant des milliers de civils yéménites ; et plus récemment, la CGT soutient le peuple ukrainien contre l'agression de la Russie, soutient le peuple palestinien...

Pour la paix et contre une économie de guerre, la CGT dénonce les récentes déclarations des dirigeants du monde, visant à propager les guerres partout, pour les profits de quelques-uns, au détriment de la vie de milliers de civils et du droit international.

Nous nous félicitons de ces initiatives concrètes, en soutien aux luttes des peuples, contre tous les impérialismes qui mettent la planète à feu et à sang.

La multiplication des guerres est le produit de la mise en place d'une internationale d'extrême droite, autour de Trump, Poutine et Netanyahu notamment, soutenue par une partie du capital. Cette internationale réactionnaire et fascisante fait peser sur les travailleuses et les travailleurs des risques inédits.

Face à l'internationale d'extrême droite, l'urgence est de renforcer nos démocraties pour défendre une paix juste et durable, pour faire émerger une autre vision et

*« L'internationalisme reste une valeur essentielle de notre organisation syndicale. »*

revivifier le projet démocratique, donnant une place centrale à la solidarité,

à la coopération — plus juste et acceptable socialement et environnementalement.

Au niveau national, la situation de la France est particulièrement préoccupante.

En effet, elle combine une crise politique, économique et morale. Comme ailleurs, les difficultés sociales s'empilent, que ce soit en matière d'accès au logement ou aux

soins, de précarité alimentaire, de chômage, d'inégalités de revenus — et plus encore de patrimoine — ou encore de vulnérabilité face à la crise environnementale. L'alerte sur la crise globale qui s'est installée est maximale : la multiplication des attaques contre certains droits sociaux et piliers de notre protection sociale est à l'agenda du gouvernement, qui a engagé une véritable guerre sur le terrain social. Leurs cibles sont l'extension des accords de branche, la protection sociale, les associations, certaines organisations syndicales dont la CGT, les mutuelles et coopératives, mais aussi les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Même les JO, qui ont marqué l'été 2025 en France, ont été un champ d'expérimentation anti-social :  
- D'un côté, des actions revendicatives investies de manière exemplaire par la CGT sur tout un ensemble de sujets, pour contrer la tentative de faire de ces JO une nouvelle opportunité d'approfondir la dérégulation sociale...

- Et de l'autre, ces JO ont été un grand moment d'anesthésie politique, tout en offrant le modèle de société qui sied aux fascistes, en ce qu'ils combinent les jeux — qui permettent comme jamais de cultiver la fibre nationaliste — et une police omniprésente et pesante.

Au-delà des jeux, le contexte nau-séabond que la macronie a imposé au pays, et les crises géopolitiques,

ont propulsé l'extrême droite largement en tête de nombreux scrutins dans le monde, et en France de la même façon.

Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par un président de plus en plus isolé et déconnecté, si le sursaut démocratique à l'occasion des élections législatives — grâce à une mobilisation sans faille de la CGT — est à saluer, il nous faut rester lucides : les digues démocratiques sautent d'élection en election.

Notre Fédération a bien conscience que même dans nos rangs, des militants s'interrogent et peut-être doutent face à la vague montante du Front national. Eh bien, camarades, si nous voulons être à l'aise et audibles auprès des travailleurs, il faut nous former, nous informer, nous interroger collectivement pour démontrer l'imposture, pour expliquer tous les mensonges des partis et des idées d'extrême droite.

Les deux gouvernements formés depuis septembre montrent donc plus explicitement l'échec de la politique « d'offre » engagée par Macron, ainsi que le caractère droitier, pro-business, opportuniste, raciste du projet de MACRON, car « tout est bon pour conserver le pouvoir ! ».

Poursuivre la casse sociale et environnementale, affaiblir tous les organes de contre-pouvoir, diminuer

les capacités publiques de recherche et développement, poursuivre la destruction de l'industrie, initier des mesures dégradantes dont la constitutionnalité douteuse doit être contestée — visant l'immigration —, le tout mis au pas par des dispositifs sécuritaires de plus en plus répressifs et sous la coupe d'une vision moraliste, rétrograde, d'un autre temps.

Voilà le bilan de ce PDR :

Augmenter le salaire minimum, taxer les milliardaires, freiner l'inflation, financer et reconstruire de véritables services publics, conditionner l'argent public, garantir et étendre la sécurité sociale, réduire le temps de travail... tout cela est présenté par le gouvernement et le président comme irresponsable et irréaliste, alors que ce sont des solutions crédibles, finançables et soutenues par la majorité des travailleurs, actifs comme retraités.

L'affrontement entre deux visions politiques de la société est total et de plus en plus conflictuel.

Maintenant, je veux aborder la situation économique de nos filières, qui est particulièrement inquiétante.

Le contexte continue de se dégrader : baisse de la consommation de verre, austérité salariale et sur l'investissement, concurrence mondiale exacerbée par la Chine et les USA au détriment de l'Europe...

Nos industries sont impactées de plein fouet, aussi bien dans les applications industrielles, alimentaires, bâtiment, automobile que dans les filières des savoir-faire et du luxe.

C'est du côté de l'emploi et de l'implantation industrielle que la situation est la plus préoccupante. Actuellement, nous faisons face à des réductions de capacités, des suppressions d'emplois massives et des contraintes extrêmement fortes sur les structurations dans les équipes, qui impacteront durablement notre appareil productif global, mais surtout l'attractivité de nos métiers et de nos savoir-faire.

L'investissement des entreprises est aussi préoccupant : il a connu une baisse de 3 % en cumulé entre le troisième trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2024. La « réindustrialisation » annoncée par Macron n'est qu'un mirage dans les faits c'est tout l'inverse !

Les plans de licenciements se sont accélérés depuis six mois dans tous nos secteurs industriels, et plus généralement dans toute l'industrie, après plusieurs années de profits records.

La réponse du gouvernement ? Il faut faire confiance au patronat et au marché... Comme si ceux qui nous avaient mis dans la panade avaient la volonté de nous en sortir.

Dans les faits, depuis sa prise de pouvoir, Macron a sabordé tous les outils qui permettaient de travailler les défaillances des entreprises avec les salariés.

Les interventions de l'État sont arbitrées par la notoriété et l'opportunisme de quelques responsables politiques qui n'ont que faire des travailleurs.

Les commissaires au redressement productif ont laissé leur place à McKinsey et KPMG. Sont-ils plus efficaces ? Certainement pas ! Mais ça fait marcher la politique des petits copains... au frais de l'État.

La CGT, elle, exige — entre autres — : un moratoire sur les licenciements, des nationalisations temporaires lorsque l'enjeu est stratégique, des garanties sur l'utilisation de l'argent public, et des moyens supplémentaires pour les représentants des salariés.

Je vous renvoie aux 18 propositions de la CGT que notre Secrétaire Générale a défendues face à Macron, en direct à la télévision, il y a peu de temps.

Je pense que nous pouvons toutes et tous être fiers de notre camarade Sophie Binet, qui a tenu la dragée haute au PDR par la qualité de ses arguments et la détermination de ses interventions.

La CGT porte aujourd'hui un projet d'ensemble sur plusieurs plans :

- Sortir les médias et les réseaux sociaux de l'emprise des milliardaires d'extrême droite et des ingérences étrangères, et protéger réellement la liberté de la presse. Il y a urgence à construire, au plan européen, une stratégie pour sortir de l'addiction aux GAFAM et maîtriser l'intelligence artificielle.

- Un grand plan d'investissement dans la recherche, l'éducation et la culture pour lutter contre le monde de post-vérité et le révisionnisme que veut nous imposer l'extrême droite.

- Une redistribution des richesses pour faire progresser la justice en faveur de celles et ceux qui les produisent, principalement en augmentant les salaires et pensions et en abrogeant la réforme des retraites. Les fractures qui minent notre société font le lit de l'extrême droite ; faire progresser les conditions de vie des salarié-e-s est la meilleure manière de la faire reculer.

- Mettre fin aux contraintes budgétaires du Pacte de stabilité européen et permettre aux États de réaliser les investissements colossaux nécessaires à nos services publics, à nos infrastructures et à la transformation environnementale, sans dépendre des marchés, grâce à des financements directs de la Banque centrale européenne.

- Construire une Europe de la coopération, en lieu et place de l'Europe de la concurrence, qui mette fin au dumping fiscal, social et environnemental en son sein et au plan mondial.

Et dans le même temps, le combat continue pour l'abrogation de la réforme des retraites avec le soutien de 70 % de la population. Rappelons que la retraite par répartition, c'est solide et solidaire : chaque euro cotisé finance immédiatement les pensions.

*« Des salaires plus élevés, c'est plus de cotisations pour la sécurité sociale, donc de meilleures retraites, mieux financées. »*

Qu'augmenter les salaires et gagner l'égalité salariale femmes-hommes, ce n'est pas seulement juste, c'est aussi le moyen fiable et efficace de garantir l'avenir

de notre système solidaire par répartition.

## LE SALAIRE NET, C'EST POUR LE MOIS, LE SALAIRE BRUT, ÇA DONNE DES DROITS.

À l'inverse, les exonérations de cotisations sociales, la pression sur les bas salaires et le recours massif aux primes non cotisées affaiblissent le financement de nos retraites.

Augmenter les salaires, c'est mieux répartir les richesses. En 2024, les dividendes versés aux actionnaires ont battu des records. Une part de ces profits doit revenir à celles et ceux qui produisent la richesse : les travailleur-ses.

C'est pourquoi la CGT exige le maintien des 10 % d'abattement sur les retraites et l'indexation des pensions sur les salaires. Salaires - retraites : ce n'est pas l'un ou l'autre, c'est l'un pour l'autre.

Augmenter les salaires, sécuriser l'emploi, remettre à plat les exonérations de cotisations : ce sont des moyens pour revenir à une retraite à 62 ans maintenant, puis le retour à 60 ans.

Dans plusieurs entreprises, des augmentations de salaires ont été obtenues par la grève. Nous pouvons gagner des mesures de financement et l'abrogation des 64 ans en nous mobilisant ! La Fédération appelle les syndicats, le 5 juin 2025, à participer à un nouveau temps fort de lutte pour l'abrogation de la réforme des retraites.

### La CGT a 130 ans

Le 13 juin, la CGT fêtera ses 130 ans, plus d'un siècle de luttes et d'espoirs autour des valeurs et de l'ADN de notre organisation.

Ceci ne doit pas être qu'un anniversaire de plus, cela doit être un

rappel à l'histoire : rien n'est jamais acquis sans lutte ! Et à l'internationale d'extrême droite

qui est en train de tisser sa toile à travers le monde, la CGT a été, est et restera dans le camp des travailleurs et des travailleuses qui défendent la vérité des situations qu'ils traversent, du progrès et de la justice sociale.

Il va falloir s'accrocher mais, après 130 années, ce n'est pas maintenant qu'on va lâcher prise.

### Activité fédérale

Concernant notre UFR et la continuité syndicale intergénérationnelle : Il est fort probable que le Secrétaire Général de notre UFR et la commission « jeunes » interviennent au cours des débats, mais je ne peux pas résister au fait de souligner l'activité qui a été déployée pour pousser la continuité syndicale au sein de notre Fédération, de la première étape de l'embauche au passage à la retraite.

Bien sûr, comme toute chose, cela est perfectible, mais en peu de temps, et grâce à un travail coordonné par le secrétariat entre l'UFR, la vie syndicale et les jeunes, nous avons collectivement délivré du matériel spécifique dévoué à la syndicalisation, impulsé la mise en œuvre d'une résolution de notre dernier congrès concernant « le référent », travaillé la question de la complémentaire santé « Retraités » plébiscitée par nos adhérents et, enfin, nous avons proposé aux syndicats des journées de formation sur la continuité.

Maintenant, c'est à vous, les militants CGT du Verre et de la Céramique, de vous emparer de

## AG 2025 - ACCUEIL EN CHALEUR HUMAINE ET BADGES ROUGES; ICI, CA DEBAT AVANT MÊME DE COMMENCER





ces outils, de questionner notre activité et de déployer des actions sur le terrain pour obtenir des résultats. Il n'y a pas de magie, les résultats ne viendront pas de Montreuil, c'est l'activité et rien que l'activité qui portera ou non ses fruits...

### Point sur l'état d'organisation

Si nous constatons un arrêt de la perte de nos syndiqués dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, notre réalité est la suivante : nous comptons environ 3 600 syndiqués sur l'année clôturée 2023, sur un champ professionnel qui va passer en dessous des 50 000 salariés. Ceci doit nous interroger et doit faire écho dans nos réflexions.

Un point noir reste et demeure la fréquence des reversements à COGETISE, qui n'évolue pas assez vite au regard des décisions prises en congrès. Il faut être clair : globalement, la fréquence trimestrielle a beaucoup de difficultés à être adoptée par les syndicats et par les unions locales.

En revanche, nous avons aussi constaté en 2024, avec une certaine satisfaction, une accélération de l'augmentation du prix moyen du timbre et nous ne pouvons que vous en féliciter.

Nous ne sommes pas en mesure de donner un état d'organisation précis pour 2024 puisque l'état

d'organisation n'est pas clos. Il y a quelques erreurs de déclaration, mais à ce jour, nous pouvons raisonnablement penser qu'une stabilisation demeure.

Concernant la formation syndicale fédérale maintenant :

- 5 sessions de CSSCT
- 1 stage DSC
- 1 stage délégué 1er mandat
- 5 journées d'étude
- 3 journées ATMP ont été délivrées

Ceci a permis de former 300 camarades :

- 70 stagiaires CSSCT
- 15 participants DSC
- 12 participants au 1er mandat
- 81 participants aux journées d'étude
- 120 participants aux ATMP

2024 restera une année de mobilisation des syndicats pour se former et s'outiller !

Maintenant, il faut tenir le cap et pérenniser cette volonté. Plusieurs stages n'emportent pas l'inscription suffisante des camarades ; il nous faut analyser collectivement les raisons qui font ou défont le succès d'une action de formation.

J'en profite pour remercier l'ensemble des camarades et des partenaires qui ont permis d'organiser, d'accompagner et de tenir

ces formations, malgré toutes les contraintes auxquelles nous sommes confrontés.

Vous le savez, un nouveau cycle de représentativité est en cours, mais nous ne disposons que de résultats partiels. Par contre, si nous n'avons pas encore les résultats définitifs de l'audience dans l'ensemble de nos champs conventionnels, les chiffres disponibles indiquent que nous demeurons la première organisation syndicale au sein de notre périmètre professionnel.

Dès que les chiffres seront consolidés, une analyse détaillée devra être menée pour assurer notre renforcement et accentuer le développement de la démarche CGT, pour tenter de gagner les élections et ainsi peser encore plus face au patronat.

---

**DANS LES ENTREPRISES COMME EN BRANCHE, IL N'Y A PAS DE MIRACLE : PLUS NOUS SOMMES NOMBREUX, PLUS NOUS PESONS !**

Sur le sujet industriel, notre Fédération s'est mobilisée sur l'enjeu de l'avenir de l'industrie selon plusieurs modalités, comme les États Généraux de l'industrie et de l'environnement. Nous projetons cette année différentes initiatives, dont notamment :

- La production d'une boîte à outils accessible à toutes et à tous

pour être les plus efficaces en cas d'annonce de restructuration ;

L'actualisation de nos notes sectorielles en y intégrant une dimension « vigilance », pour travailler les risques de restructuration par anticipation et rappeler les principes pour construire des projets alternatifs ;

- L'élaboration d'une vision synthétique et syndicale sur les enjeux de transformation de l'outil industriel et de transition sociale collective, pour argumenter le soutien et la consolidation de notre industrie et des compétences individuelles et collectives sur lesquelles elle repose.

### Sur la question environnementale

La question environnementale et, plus globalement, de responsabilité sociale a fait l'objet de divers travaux (notes, supports de formation et de journées d'étude).

D'autres initiatives sont programmées d'ici la fin de l'année pour construire notre légitimité, nos capacités d'anticipation et d'intervention sur les enjeux de capacités, de compétences et de gestion de transition collective au périmètre de l'entreprise, mais aussi de sa chaîne de valeur (c'est ce que permet de travailler la loi sur le devoir de vigilance).

La pérennisation de nos industries passe aussi par l'appropriation de l'outil expertise. L'expertise, nous l'avons dit, est un outil important pour notre stratégie syndicale.

Il est important de réinvestir le sujet pour construire un dialogue

*« Les thématiques environnementales et sociales doivent devenir le socle sur lequel renforcer la pérennité de nos industries. »*

plus régulier, pour travailler nos arguments, nos propositions, ainsi que nos analyses critiques, tout en investissant de manière plus méthodique les sujets de l'anticipation (des risques, des transformations, des développements...) et de prévention, surtout primaire et secondaire.

Une formation, la production d'une note méthodologique ainsi qu'un webinar sur cette thématique sont au programme des travaux de la Fédération au second semestre.

Autre sujet de revendication, et pas des moindres : la sécurité et les conditions de travail. Nous subissons à ce propos une aggravation des morts au travail au niveau national. C'est pour cette raison que la Fédération, pour la Journée internationale de la santé et sécurité au travail du 28 avril 2025 — que l'on devrait plutôt qualifier de mois de la honte — a travaillé tout particulièrement ce sujet, au travers notamment de la publication de 4 volets faisant l'état des lieux de la situation et des revendications portées par la CGT.

En effet, 1 287 travailleurs et travailleuses ont trouvé la mort en France en 2023, dont près de 200 salariés décédés suite à une maladie professionnelle (notamment des cancers de l'amiante).

En 2023, sur les 717 719 accidents du travail, 555 803 ont eu pour conséquence des arrêts de travail et/ou une incapacité de travail.

Concernant notre champ professionnel, nous pouvons prendre l'exemple de deux de nos branches :

- Dans le verre mécanique, 1 484 salariés, femmes et hommes, ont subi des lésions professionnelles.

- Dans la branche du Cristal, Vitrail, ce ne sont pas moins de 580 salariés qui ont subi des lésions professionnelles.

Toujours en 2023, les Comités Régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles ont prononcé 11 049 avis favorables pour les demandes de reconnaissance.

Nous avons fait de ce mois d'avril le Mois du Droit à Travailler en Toute Sécurité afin de préserver nos vies. Messieurs les patrons et les actionnaires, notre sécurité et notre santé ne s'achètent pas. Nous n'accepterons jamais d'être sacrifiés sur l'autel du capitalisme et des versements de dividendes aux actionnaires.

Autre enjeu revendicatif : l'égalité professionnelle et le combat contre les violences sexuelles et sexistes. Nous avons réalisé depuis l'année dernière le livret du 8 mars que nous rééditons cette



année, participé aux différents événements proposés par le collectif Mixités de la Confédération. Relayer les tracts confédéraux et donner notre avis en écrivant les nôtres sur les violences faites aux femmes, et communiquer dans nos trimestriels et sur le site depuis son ouverture.

Nous avons appelé à la grève dans nos bases pour la journée du 8 mars 2024 et 2025. Le combat continue, et nous avons dans les mois à venir à continuer la lutte contre les violences faites aux femmes, combattre les féminicides en France et dans le monde.

*« Plus jamais une seule femme ne doit mourir sous les coups de son conjoint. Plus jamais une seule femme ne doit gagner moins de salaire que son collègue masculin. À travail égal = salaire égal. »*

Sur le renforcement, l'enjeu de la syndicalisation des jeunes reste une de nos priorités. En effet, il nous faut accentuer la syndicalisation des jeunes dans nos entreprises : c'est l'avenir de la CGT.

Tout cela prend du temps, mais le travail paie. Notre commission fédérale travaille activement à cela, mais nous devons prendre ce sujet à bras-le-corps et ouvrir les portes de notre organisation dès l'embauche.

Si je vois aujourd'hui devant moi un renouvellement incontestable, nous souffrons tout de même d'un manque de présence en nombre des moins de 30 ans, qui sont l'avenir de notre organisation.

Dans le cadre de nos initiatives revendicatives, la question de l'extrême droite fait l'objet d'une attention toute particulière : bien qu'il existe déjà des formations et du matériel mis à disposition par la Confédération, la question du combat contre l'extrême droite sur les lieux de travail reste une priorité de notre Fédération.

C'est pourquoi nous veillerons à déployer les arguments sociaux et salariaux sur lesquels l'extrême droite doit être démasquée et combattue.

Pour conclure ce rapport, mes chers camarades — jeunes, actifs, actives, retraité-es — je m'appuierai sur l'histoire et son enseignement. Et donc, j'aimerais partager avec vous le souvenir d'une lutte exemplaire, devenue par la suite le combat de toute la CGT.

Il s'agit de celui des ouvrières de la porcelaine, ces femmes des classes populaires mal payées, qui ont été les premières à refuser d'être traitées comme des objets sexuels à Limoges, dans la plus importante usine de porcelaine qui appartenait à un certain Haviland. C'est dans cette usine qu'un personnage faisait régner la terreur : le contremaître Penaud.

Le 28 mars 1905, dans l'atelier de peinture — qui emploie surtout des femmes — trois d'entre elles vont être mises à la porte, officiellement pour "travail insuffisant", mais la réalité était tout autre : elles refusaient d'obéir sexuellement. Aussitôt, 40 ouvrières et

ouvrières cessent de travailler tant que le chef de l'atelier ne sera pas lui-même renvoyé.

Mais la presse bourgeoise reste dans l'allusion : on parle de "querelles, d'incidents, de susceptibilités", de "problèmes de mœurs"... Le motif réel de la grève est donc occulté. Il est pourtant connu de tous : il s'agit de harcèlement sexuel. Les patrons de la porcelaine prétendent même que des "ouvrières se livrent comme suppléantes dans les maisons de prostitution".

Les femmes et les jeunes filles sont pourtant soumises aux exigences sexuelles du sinistre Penaud.

Un mois plus tard, la grève tient : c'est l'émeute, le lock-out, et l'insurrection contre l'ordre établi pour obtenir leurs revendications. Le 24 avril, Haviland finit par céder, et Penaud est viré.

Pourquoi je vous parle de ça ? D'abord parce que je suis sans cesse étonnée par ma méconnaissance de notre histoire. Comme pour les femmes artistes invisibilisées, on pouvait penser que la condition de ces ouvrières les empêcherait de lutter contre ces problèmes. Eh bien, pas du tout : elles se sont unies, elles ont fait grève, elles ont lutté et manifesté, et elles ont gagné.

---

**CELA NOUS MONTRE AUSSI QUE LA LUTTE N'EST PAS L'APANAGE D'UNE CLASSE SOCIALE OU D'UN SEXE QUI SERAIT PLUS « ÉCLAIRÉ » OU EN AVANCE.**

Je vous remercie pour votre écoute, et je vous souhaite, mes camarades, une excellente 16e assemblée générale.



## Une Assemblée Générale sous le signe de la réflexion collective ...

L'assemblée générale annuelle des syndicats s'est tenue le 28 mai dernier à Montreuil, en présence de cent quatre-vingt-dix participantes et participants, représentant cinquante et un syndicat. Huit camarades étaient invités dont Hassen Nassi, Secrétaire général de la Fédération Textile Habillement, Cuir, Blanchisserie. Elle a été l'occasion de rendre hommage, par une minute de silence, aux militants disparus depuis la dernière assemblée générale. Par une écrasante majorité lors du vote, elle a mandaté la direction fédérale pour poursuivre la réflexion sur l'évolution de la Fédération dans le cadre d'un rapprochement avec la FNTHCB.



**BRUNO SANTIAGO,**  
Verrerie du Languedoc

Bruno rappelle que cette entreprise a été construite en 1973 par le groupe Perrier, dans le prolongement direct de son usine d'embouteillage.

Dotée d'un second four en 1978, elle a été rachetée en 1992 par le groupe Nestlé qui a tenté de réduire son activité jusqu'à la revendre, en 2007, à un indépendant, « La financière de la Croix blanche », qui a réussi à fermer le second four. En 2011, la verrerie a été cédée à Owens Illinois, « le premier verrier mondial ».

Aujourd'hui, dit-il, il faudrait « refaire le four et un certain nombre

d'annexes », ce qui nécessiterait de « lâcher un gros billet », mais OI n'a investi qu'une fois, en 2018, pour « remettre à neuf une ligne de production », se contentant, pour le reste, d'« appliquer des pansements ».

Maintenant, poursuit-il, la direction « a décidé, une fois le citron pressé, de le jeter, comme le fait « un bon nombre de grandes entreprises et de multinationales ».

En réalité, dit-il, « nous ne sommes pour eux rien que des pépins » qui, leur en déplaît, « ont envie de vivre, envie que notre verrerie perdure dans le temps et maintienne ses emplois aujourd'hui et demain » pour que « nos jeunes continuent de venir y travailler ».

C'est d'autant plus nécessaire, poursuit-il, que « nous sommes dans un bassin d'emploi hyper sinistré » et que « l'activité

touristique ne nourrit pas tout le monde ».

Le 8 avril dernier, dit-il, l'annonce a été faite au comité d'entreprise européen de « la fermeture de la verrerie » qui, pourtant, « fonctionne, bénéficie de notre savoir-faire et gagne de l'argent », mais dont « la rentabilité n'est pas suffisante », aux yeux du groupe.

C'est un argument que « nous ne pouvons pas entendre », poursuit-il, d'autant que l'implantation de la verrerie jouxtant l'usine d'embouteillage évite « le transport par camions sur des centaines de kilomètres », ce qui est bénéfique « pour l'environnement ».

La fermeture du site de Vergèze est d'autant plus « inadmissible » que Owens Illinois a « pendant longtemps touché des subsides de l'État » et voudrait, en plus, faire

supporter à la collectivité le coût du chômage des salariés qu'il « jette à la poubelle », dit-il. « Il y en a assez de ces gouvernements qui ne s'occupent pas de la protection de l'emploi », poursuit-il, en indiquant que « des négociations sont en cours », sachant que « nous sommes aussi suspendus aux décisions du Préfet » quant à « la possibilité pour Nestlé Waters de continuer à produire son eau minérale naturelle de Perrier ».

En attendant, poursuit-il, « nous bougeons et nous cherchons un repreneur », car « il est hors de question pour nous de baisser les bras » et d'accepter « le licenciement de cent-soixante-quatre salariés », qui, en cascade, pourrait toucher « entre 500 et 1000 personnes ».

La Cgt de la Verrerie du Languedoc « demande de l'aide des politiques et de tout le monde », dit-il.

« Il y en a assez de ces gouvernements qui ne s'occupent pas de la protection de l'emploi »

« Nous avons besoin en premier lieu de tous les verriers, notamment le 3 juillet pour un grand rassemblement auquel participera Sophie Binet notre secrétaire générale ».

Il s'agit de « montrer la force que représentent les verriers dans notre pays », conclut-il.



**STEPHANE LEROY**  
Owens Illinois Vayres

Stéphane souligne que « l'ensemble des travailleurs » du groupe vit « un moment difficile après l'annonce par les dirigeants d'OI d'un PSE » qui est « le plus gros plan anti-social de l'histoire de OI » sur le territoire national, avec cinq cent cinquante-six suppressions de postes.

La Cgt « s'insurge et condamne ce plan », dit-il, qui prévoit « la fermeture du site de Vergèze, celle d'un four à Vayres et des

restructurations importantes sur les sites de Gironcourt, Puy Guillaume, Reims et Vaulx-en-Velin ».

Après qu'au sortir de la crise Covid, OI a procédé à « des augmentations féroces » de ses prix « étouffant les clients », ses actionnaires, poursuit-il, veulent « capitaliser un maximum leurs bénéfices et nationaliser les pertes ». Ce PSE « va créer de la misère sociale, un déclassement global des savoir-faire verriers », dit-il, jeter « des familles dans l'incertitude » et « briser des vies au nom du profit ».

Les actionnaires, poursuit-il, sont « les parasites de notre société qui pourrissent la vie de ceux qui créent les richesses ».

Il ne s'agit pas, dit-il, d'une « erreur de gestion », mais d'« un pillage des emplois bien orchestré par le MEDEF avec la complicité de E.Macron et de son gouvernement », qui témoigne d'un « grand mépris de OI envers ses salariés ».

Il souligne, à l'adresse des camarades, en particulier « les plus jeunes » que « OI d'aujourd'hui ne sera pas OI de demain » où « la rotation des travailleurs » sera la règle, avec la mise sur pied de « brigades autonomes qui diviseront

l'ensemble des salariés », sans pour autant « éviter le passage au 4x8 pendant la période d'été, comme cela se fait déjà chez OI en Italie ».

Le résultat, poursuit-il, en sera « la polyvalence à outrance avec l'augmentation des charges de travail qui dégraderont inévitablement les conditions de travail ».

Pour lui, ce plan va permettre aussi « d'affaiblir la Cgt » qui représente actuellement « près de 70% des voix au 1er tour des dernières élections professionnelles ». Qualifié par la direction d'OI de « pilote », ce plan « aura des suites », prévient-il. En réalité OI « joue les fossoyeurs d'emplois pour satisfaire ses actionnaires » parmi lesquels Blackrock, le fonds de placement de retraites américain « le plus puissant au monde ».

Les dirigeants du groupe, quant à eux, connaissent un sort bien différent de celui réservé aux travailleurs, souligne-t-il, en citant l'exemple de « la nouvelle directrice Europe » qui, en signe « de bienvenue » s'est vue offrir « 18 616 actions soit l'équivalent de 285 000 dollars ».

La Cgt OI « appelle tous les salariés du verre et de la céramique et des autres branches à la vigilance face

à ces requins » et entend « se battre contre » ce « plan macabre », dit-il.

Se félicitant « d'une bonne coordination avec la Fédération », il appelle à « rester solidaires » et adresse « un message d'espoir », compte tenu de « l'émergence de jeunes militants en pointe dans la bataille de haut niveau que nous menons, ce qui « est rassurant ».

Notant que « ces jeunes militants ont plus de facilité à s'adresser aux jeunes travailleurs pour les mobiliser et les organiser dans la lutte », il invite à « s'appuyer sur cette force pour assurer l'avenir de notre Cgt » et « aborder le futur avec sérénité » à l'aube « de changements importants pour notre Fédération ».

Pour conclure, « la Cgt d'OI appelle tous les camarades à se joindre massivement au rassemblement du 3 juillet à Vergèze », dit-il, en indiquant que, par ailleurs, « nous avons l'intention d'organiser une mobilisation pour empêcher la fermeture du four à Vayres en Gironde ».



« Ce PSE va créer de la misère sociale, un déclassement global des savoir-faire verriers »



**DOMINIQUE SPINALI**  
Verallia Cognac

Dominique adresse « le soutien total, fraternel et combattif de la coordination Cgt de Verallia aux salariés d'Owens Illinois de Vayres et de Vergèze, ainsi qu'aux salariés de Saverglass » qui sont sous la menace de suppressions massives d'emplois, voire d'une fermeture de leur usine.

Ces décisions « motivées uniquement par des logiques financières », confirment, une fois de plus, que « les directions ont pour seule priorité de préserver les marges et de satisfaire l'appétit insatiable des actionnaires, au détriment des salariés, des savoir-faire, des territoires et de l'avenir de notre industrie », dit-il.

« Cette politique néolibérale destructrice engendre toujours les mêmes conséquences », à savoir « des licenciements massifs,

des drames humains, des familles brisées, des territoires abandonnés », poursuit-il.

« Les verriers de Verallia, ont vécu cette situation en 2021 et nous en connaissons le coût », dit-il. S'adressant aux camarades d'OI et de Saverglass, il souligne que « votre lutte est juste et elle est aussi la nôtre ».

Il invite à « faire front commun », en indiquant que « nous serons présents à vos côtés à Vergèze, le 3 juillet », une date qui « ne doit pas être une fin, mais un début pour gagner ».

Soulignant que « nous ne sommes pas seuls à subir cette offensive » contre l'industrie, puisque « les plans sociaux et fermetures de sites se multiplient » dans bien d'autres secteurs, il pose la question de savoir quand sera organisée « une action commune de toutes les Fédérations concernées devant le ministère de l'industrie ».

Soulignant qu'avec « la politique actuelle et les financiers voyous qui dirigent nos entreprises, c'est notre avenir, celui de notre pays qui est sacrifié ».

Il juge « urgent de se mobiliser, tous ensemble » en indiquant que « nous appelons notre Fédération à interpeller la Confédération

afin qu'elle organise une grande action nationale à la rentrée, pour dire stop à la casse industrielle, pour sauver nos verreries et défendre notre avenir commun ».

Pour conclure, « ce combat, nous le gagnerons ensemble, unis, solidaires et debout », dit-il.



**ERWANN GILBERT**  
Isover Chemillé

Erwann exprime, en tant que délégué central, « la totale solidarité » de la Cgt Isover avec « les salariés de Owens Illinois confrontés à un plan de suppression d'emplois motivé par des logiques financières », qui menace « des salariés, des familles mais aussi des territoires et un savoir-faire industriel ».

Ce plan « illustre une fois de plus », dit-il, « les conséquences néfastes d'une économie qui privilégie les profits au détriment des travailleurs ».



**CHRISTOPHE SERGENT**  
SGGF Emerchicourt

Christophe souligne l'importance de la formation, en regrettant que nombre de stages, notamment ceux sur « la continuité syndicale et le renforcement syndical » soient annulés « faute de participants ».

Même si « tout le monde est confronté à des difficultés dans les entreprises », la formation est décisive pour « assurer l'avenir », dit-il, en rappelant que, dans le champ de la Fédération Verre et céramique, « nous n'avons que 7% de syndiqués actifs et cinq-cents syndiqués retraités ».

Chaque année, poursuit-il, « sur dix syndiqués qui partent en retraite, trois seulement continuent à se syndiquer, élus compris ».

Pour lui, « c'est inadmissible » d'autant que « nous avons voté des résolutions lors du dernier congrès

fédéral » qui prévoyaient « la nomination d'un référent par syndicat ».

« Avec la politique actuelle et les financiers voyous qui dirigent nos entreprises, c'est notre avenir, celui de notre pays qui est sacrifié »



Or, « nous n'avons pas beaucoup de retours », regrette-t-il.

Pour conclure, « en dépit des problèmes que nous rencontrons tous, nous sommes tous à la Cgt », dit-il, en invitant à se pencher sur « la question de la continuité syndicale et de la syndicalisation »



### **ERIC BOUCLARHEM** International Cookware

Éric indique que la commission fédérale jeunes, dont il est membre est « bien vivante ». Au cours de l'année écoulée, dit-il, « nous avons créé un livret d'accueil » à destination des jeunes, qui reprend « les revendications d'un SMIC à 2 000 €, de meilleurs salaires et conditions de travail, d'une reconnaissance des qualifications et d'accès à la formation ».

Un livret explicatif sur la fiche de paie « très simple, clair et détaillé » intitulé Comprendre sa fiche de paie a également été réalisé, qui témoigne, dit-il, du « travail remarquable » de la commission. Les deux livrets, poursuit-il, « disponibles sur le site de la Fédération » ont aussi

été distribués à la porte de différentes entreprises, en vue de « syndicaliser les jeunes ».

Le 29 octobre dernier, à l'occasion de la réunion de la commission jeunes « délocalisée » à Giens, « nous sommes allés à la rencontre des salariés de la Faïencerie de Giens ».

De 15h30 à 16h30, « nous étions six jeunes présents aux deux entrées du site » pour diffuser « nos documents ».

Soixante-dix « tracts revendicatifs ont été distribués aux ouvriers accueillants et souriants » qui « ont pris le temps d'échanger avec nous », dit-il, en remerciant « les membres de l'Union locale de Giens pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité, le prêt de matériel, enceintes, chasubles, drapeaux, et la mise à disposition des locaux pour l'organisation de notre réunion ».

Il annonce la réalisation à venir « d'un cahier revendicatif 2025 en dix points » à savoir « de meilleurs salaires et le SMIC à 2000 €, de bonnes conditions de travail, une protection sociale forte, une réelle égalité professionnelle femmes-hommes, l'abrogation de la réforme des retraites, des mesures pour répondre aux défis environnementaux et écologiques, le maintien des allocations chômage, la sécurité au travail et la remise en place des CHSCT, la garantie d'accès à un logement digne, durable et abordable et, enfin, l'accès à la formation professionnelle pour toutes et tous

avec la reconnaissance de la qualification acquise et des diplômes ».



### **FLORENCE PAIVA** Faïencerie de Giens

Florence évoque la situation et le travail de l'Union Fédérale des retraités. Elle fait état de « la lente érosion du nombre de nos syndiqués retraités » due en particulier à l'insuffisance de « continuité syndicale » qui, avec « la solidarité intergénérationnelle », a occupé « une place importante et récurrente dans les réflexions et les échanges de notre conseil national, régulièrement réuni ». La continuité syndicale, poursuit-elle, reste « une priorité qu'il faut continuer de travailler ».

Elle indique que « nous avons évoqué l'intérêt d'élaborer un kit spécifique pour les futurs retraités, avec notamment un guide et un argumentaire sur la continuité syndicale ». Elle indique aussi qu'une journée d'études a été « consacrée à ce thème », qui « a débouché sur l'idée de construire une formation spécifique ». Une base de données « a commencé

d'être travaillée », poursuit-elle, pour « identifier les référents dans chaque syndicat », comme décidé au Congrès de la Palmyre, et un document devrait être rédigé expliquant « le rôle et la mission du référent ».

Elle insiste sur la nécessité d'un « plan de syndicalisation ambitieux » en direction des retraités. « Le choix de la mutuelle verrier et assimilés, qui protège les personnes, anime des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, et qui milite pour une protection sociale effective pour tous, solidaire, basée sur une sécurité sociale au plus haut niveau, nous semble évident », dit-elle, en indiquant que « nous sommes dans l'attente de signer une convention très prochainement ».

L'UFR, poursuit-elle, « a participé à l'impulsion des mobilisations, nombreuses en 2024 et 2025 », sur « les différentes problématiques qui dominent notre triste paysage social et politique », comme sur « celles qui nous sont plus spécifiques ».

Elle a apporté « son soutien aux actifs face à la multiplication des PSE et des licenciements et face à la destruction de nos industries », dit-elle, en rappelant que, voici quatre-vingt ans, Ambroise Croizat, ministre du Travail, « créait la sécurité sociale, inspirée du programme du Conseil national de la Résistance ».

Cette « avancée sociale extraordinaire », dit-elle,



## La continuité syndicale reste une priorité qu'il faut continuer de travailler



était basée sur le principe solidaire qui veut que « chacun (donne) selon ses moyens et chacun (reçoit) selon ses besoins ».

En 2025, poursuit-elle, « les retraités se mobilisent pour reconquérir la sécurité sociale ».

En 2024, comme elle le fait chaque année, l'UFR a tenu un bureau décentralisé à Thourotte, « site emblématique de l'industrie verrière » et tiendra le prochain à Vergèze pour « exprimer notre solidarité avec les salariés et les retraités » d'Owens Illinois, conclut-elle.



**MICKAËL CHALENCON**  
Eurofloat

Mickaël dit « avoir une pensée pour les salariés d'Owens Illinois » et pour tous ceux qui, « depuis ces derniers mois et années, luttent pour conserver leur emploi » confrontés à « un capitalisme sans scrupule qui n'hésite pas à laisser » ainsi « de nombreuses familles dans la difficulté et

la précarité » pour « remplir encore un peu plus ses poches pourtant déjà bien pleines ».

La Cgt, « face à cette inhumanité, se dresse d'une seule voix », dit-il, ce que « nous allons prouver en nous mobilisant massivement sur les actions de à venir comme celle du 3 juillet à Vergèze ».

Plus généralement, avec « nos revendications claires et précises », il s'agit de « replacer l'humain au cœur de notre société » et de « contrer la montée progressive des idées nauséabondes d'extrême droite », poursuit-il.

« L'histoire de notre pays le prouve », souligne-t-il, pour regretter que « beaucoup de citoyens l'oublient », victimes du « lavage de cerveau médiatique déployé par le gouvernement » qui agite notamment « la question de l'immigration pour détourner l'attention des sujets prioritaires comme les retraites, la santé et les salaires » et qui « multiplie les 49.3 », tandis que « dans les entreprises », pleuvent « les Décisions unilatérales de l'employeur (DUE) ».

Il juge nécessaire de « gagner la bataille des idées dans nos ateliers ».

Pour cela, dit-il, il faut développer « des argumentaires et des actions

solides » afin de « contrer les ambitions de nos dirigeants » et appeler « un maximum de salariés à se syndiquer et à nous rejoindre dans toutes les batailles locales et nationales pour une meilleure répartition des richesses, de meilleures conditions de travail et un départ décent à la retraite ».

Et cela, « dès demain », dit-il, « plus motivés pour aller, ensemble, chercher et gagner une société et un monde meilleur ».



**JULIE RAMILLON**  
Actice

Bastien Larcher et Julie Ramillon consacrent leur exposé à « l'organisation du travail », en souhaitant « vous donner quelques idées clefs et quelques conseils importants ».

Des changements « majeurs » sont « intervenus dans l'organisation du travail », souligne Bastien Larcher, en pointant « une inversion dangereuse ».

L'organisation du travail était auparavant « pensée pour permettre un travail de qualité et en sécurité », dit-il, mais, aujourd'hui, « c'est l'économie qui dicte l'organisation », d'où « des érosions régulières dans les organisations et dans les effectifs », avec, pour les salariés, « le sentiment de vivre des restructurations permanentes sans pour autant qu'elles soient organisées et qu'elles soient explicitées ».



**BASTIEN LARCHER**  
Actice

Les effets, s'ils n'en sont « pas toujours visibles », sont bien réels, qui se traduisent par « le mal-être, l'usure, la perte de sens, le stress chronique, les maladies cardiovasculaires, les troubles musculo squelettiques, les accidents du travail, les burnout et l'impact sur la santé mentale ».

A l'appui de ces propos, Julie Ramillon fait état de quelques « éléments scientifiques » utiles pour « appuyer des leviers de discussion autour des obligations de santé et de sécurité des employeurs ». L'Institut national de recherche et de sécurité pour

la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) a publié un rapport selon lequel « une configuration dans le travail qui en augmente l'intensité » a « un impact sur la santé », tout comme « une exposition prolongée à une organisation qui n'est pas stable ».

Ces données scientifiques, souligne-t-elle, sont « un point d'appui important quand il y a des réorganisations, pour établir le lien entre ce que vous constatez et ce qui est reconnu ».

L'enquête faite en 2024 au niveau de la Fédération confirme les résultats de 2019, dit-elle. 37% de ceux qui ont répondu « sont dans une situation d'intensification du travail sans soutien social, et donc isolés dans le travail », poursuit-elle.

Ce sont « des personnes à fort risque qui ne vont pas forcément exprimer » leur mal-être, ajoute-t-elle. Les réorganisations et les plans sociaux se multiplient sans qu'il ne soit « prévu de discuter de la capacité à faire le travail demain ».

Selon des statistiques récentes, souligne Bastien Larcher, « 55% des salariés déclarent rencontrer des obstacles à la réalisation d'un travail de qualité », alors que « 61% des restructurations ne font l'objet d'aucune analyse d'impact sur les conditions de travail ». 44% des salariés concernés par une réorganisation, poursuit-il, déclarent « avoir vu leur périmètre de tâche évoluer sans formation ni temps

d'adaptation », tandis qu'un salarié sur trois « estime que les réorganisations récentes ont détérioré les relations d'équipe et généré de l'isolement ou de la défiance ».

Enfin, dans le secteur industriel, l'absentéisme a augmenté de 32% en cinq ans, avec une durée moyenne qui s'allonge. « C'est là le signe d'une détérioration profonde de l'organisation du travail et de son anticipation », souligne-t-il.

La suppression massive de postes « ne fera pas disparaître le travail », poursuit Julie Ramillon, qui va « forcément être redistribué », ce qui n'est jamais abordé dans les PSE. Pour les directions, « le travail continuera de se faire », poursuit-elle, « ce qui n'est malheureusement pas totalement faux car les salariés s'adaptent », la question étant de savoir « à quel prix ».

Les DREETS regardent si le PSE inclut un volet risques psychosociaux, mais « leur intervention reste théorique », poursuit-elle, « déconnectée de l'activité » et surtout de « ce que sera l'organisation future du travail ». Certaines directions « s'engagent à réaliser des questionnaires sur l'état de santé des personnels », poursuit-elle, sans pour autant que « l'impact des projets de réorganisation sur les conditions de travail soit anticipé ».

Il y a donc « un enjeu important », souligne-t-elle, à « obliger les directions à faire la preuve qu'elles

sont capables d'expliquer » comment sera fait le travail qu'effectueraient les salariés qui ont été licenciés.

L'intensification du travail va de pair avec « une dégradation des collectifs de travail » et l'entraide ne trouvant plus de place, « les tensions augmentent », dit-elle, en signalant que, selon l'enquête réalisée au niveau de la Fédération, l'indicateur « des comportements indésirables au travail et des violences internes est supérieur à 40%, soit trois fois plus important que dans les enquêtes nationales ».

Au-delà des situations d'urgence dans le cas de PSE, elle souligne l'importance de faire un travail de « traçabilité des organisations » de travail.

Il est nécessaire, dit-elle, de mettre en place « une veille continue », de « documenter le document unique (DU) à partir des situations de travail réelles, et non pas seulement à partir de risques théoriques », en se posant la question de savoir « combien il faut de salariés pour faire ce travail et quel est le seuil critique ».

Cela permettra, quand « l'employeur voudra à nouveau modifier l'organisation de travail » de « lui demander comment il entend maintenir cette situation en sécurité ». Les évolutions d'organisation, sont soumises à consultation, rappelle-t-elle. Une expertise de CSSCT peut être déclenchée « en cas de risques graves » du fait de ces réorganisations,

sachant que « il n'y a pas que du management toxique, il y a aussi des problématiques organisationnelles qui dégradent les conditions de travail, induisant des risques psychosociaux dangereux du point de vue de la sécurité ».

Chaque suppression de poste « modifie l'organisation », ce qui doit être « tracé », poursuit-elle, en soulignant la nécessité d'une mise à jour du DU qui « vous est présenté chaque année, de sorte à mettre en évidence la dégradation des situations de travail ».

Comme pour le PAPRIACT, les avis « doivent être motivés », ce qui « vous permettra de demander à la direction de prendre les mesures appropriées » et, en cas de refus de sa part, « d'exiger qu'elle dise comment elle entend garantir le même niveau de sécurité », dit-elle.

Il y a, poursuit-elle, tout « un chemin de traçabilité qu'il est possible de mettre en place dans un plan d'action » qui peut être « suivi à chaque réunion de CSSCT ».

Un certain nombre d'acteurs « peuvent être saisis », conclut-elle, dont « l'inspection du travail » pour qu'ils aient une connaissance de l'entreprise « ce qui facilitera leur participation à la discussion au moment où vous pourrez en avoir besoin ».



**THIBAUD MAURILLE**  
**Secrétaire Général**  
**Union Locale de Cholet**

Thibaud évoque la question de la formation syndicale. « Le constat est simple et clair », dit-il, « l'ensemble de nos syndiqués et de nos élus ne sont pas formés au sein de la Cgt ».

En tant que secrétaire général d'une UL, il constate « à regret » le même problème dans d'autres professions. « Trop de nos élus ne se forment pas ou, pire, suivent des formations dispensées par les employeurs », dit-il, en soulignant la nécessité que ces pratiques « cessent ».

La formation syndicale Cgt, poursuit-il, est « un outil au service des syndiqués et des élus et mandatés », fait pour « leur permettre de s'exprimer pleinement dans leur syndicat, et à travers leur mandat ».

Elle est aussi « vecteur de partage d'expériences » ce qui est « la base de l'ouverture des consciences prônée par la Cgt », poursuit-il, en estimant inacceptable que « des formations soient annulées par manque de stagiaires »,

quand « des élus Cgt préfèrent se former avec leur employeur ». Le droit de « choisir son organisme de formation » dit-il, « est la première victoire dans nos luttes contre le patronat », et permet d'envoyer à l'ensemble des salariés le message suivant lequel nos élus « ne seront pas complaisants avec leur employeur ».

Il invite « l'ensemble des syndicats » à s'emparer de la démarche impulsée par « notre équipe de formation » qui propose des stages à Montreuil, mais aussi « au plus près des syndicats » quand nécessaire.

« La formation Cgt est un outil » dont « il ne faut pas se priver », dit-il, en invitant à « se former » pour être mieux en capacité « de défendre et d'accroître les conquies sociaux et de faire rayonner le message de la Cgt parmi le plus grand nombre ».



**NADINE CZORNY**  
**Verescence Somme**

Nadine indique que la commission Égalité dont elle est membre, « manque de forces vives ».

« L'égalité, n'est pas un supplément d'âme, mais une urgence quotidienne »

Elle « lance un appel clair » à celles et ceux qui « ont à cœur les questions d'égalité, de justice, de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations » et qui « pensent, comme nous, que le syndicat doit être un levier d'émancipation pour toutes et pour tous » à « nous rejoindre », car « nous avons besoin de militants, de militantes, de relais dans les syndicats, dans les territoires et dans les entreprises ».

C'est « important », poursuit-elle « parce que l'égalité, n'est pas un supplément d'âme », mais « une urgence quotidienne, un combat de tous les jours ». Elle « se construit dans les négociations, pendant les heures de délégation, dans les assemblées générales, dans les murs de l'entreprise et aussi dans notre propre organisation », dit-elle.

Elle évoque « la très belle réussite » que constitue le « livret Égalité que nous avons créé pour le 8 mars », qui constitue « un vrai outil d'action, de formation, de sensibilisation » et qui a « bien circulé dans les territoires ».

Les retours, dit-elle, ont été « très positifs », preuve que « des outils clairs, concrets, militants, vivent, servent et changent les choses ».

Pour elle, « notre processus d'union avec la Fédération Textile, Cuir, Habillement et Blanchisserie » est « une chance, une force et une occasion de remettre l'égalité au centre » de l'action, dans la mesure où « les métiers qui y sont représentés sont massivement féminisés, souvent précaires et invisibilisés » bien que « porteurs d'un savoir-faire immense ».

Les travailleuses qui sont « majoritaires » dans ces professions, dit-elle, « incarnent à la fois la richesse de nos industries et la nécessité de lutter pour leur reconnaissance, leurs droits et leur dignité ».

Pour elle, « fusionner n'est pas juste additionner deux structures, c'est croiser des histoires, des luttes, des cultures syndicales ».

De ce fait, elle voit dans ce rapprochement « une opportunité pour renforcer notre engagement commun pour l'égalité, dans les faits et pas seulement dans les discours ».

Pour conclure, « la commission Égalité a besoin de vous, pas demain, mais maintenant », dit-elle, en indiquant que « nous serons derrière les salariés d'Owens Illinois, le 3 juillet, à Vergèze ».



**MATHIEU FEBVREL**  
Baccarat

Mathieu indique que son entreprise « ne déroge pas à la spirale morose » des suppressions d'emplois frappant l'industrie française et apporte « la solidarité de son syndicat », en particulier aux salariés d'Owens Illinois, de Keraglass et de Saverglass.

Baccarat « a connu de profondes transformations ces dernières années » avec notamment « un changement d'actionnaires et de direction », à quoi s'est ajouté « le déploiement du projet de cristal sans plomb, de lourds investissements dans les nombreux projets censés nous rendre plus efficaces », dit-il.

« Nous avons longtemps pensé que le luxe était une niche et que notre histoire et notre renommée nous rendaient invincibles », poursuit-il, mais c'était sans compter avec « le contexte international marqué par le conflit russo-ukrainien, l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie, les taux de douane pour les exportations de nos produits vers les États-Unis ».

Et, fin 2003, « une cyberattaque ». Aujourd'hui, « la situation est alarmante » dit-il, sachant que « des problèmes internes dans la gestion opérationnelle et organisationnelle affectent à la fois les conditions de travail » et sa qualité.

Il évoque « l'incapacité à refaire la couleur rouge de Baccarat, reconnue et historique », suite à la fermeture du four à pots et au manque d'investissement sur d'autres.

Malgré de « belles collaborations » notamment avec le chef Alain Ducasse et la maison Francis Kurkdjian, dit-il, « le manque de nouveauté altère notre réputation dans un marché marqué par une concurrence accrue ».

Après « le lancement d'une expertise sur les conditions de travail », poursuit-il, « appuyés par notre Fédération et nos experts, nous avons exercé un droit d'alerte économique ». Par ce biais, « les élus Cgt veulent exercer une pression de tous les instants » sur la direction et les actionnaires quant à « l'urgence de la situation ».

Alors que des contrefaçons « sont apparues dernièrement sur des sites bas de gamme chinois, la perte de spécificités et de savoir-faire » qui « faisaient notre ADN », notamment « dans le secteur de la fusion et de la composition », entraîne « de gros problèmes, en matière de qualité de cristal ».

Pour gagner « une stratégie et une gouvernance

cohérente », les élus Cgt s'emploient « à maintenir le rapport de force à haut niveau », dit-il, tout en étant « force de proposition », soucieux de « toujours négocier dans l'intérêt collectif qui nous anime toutes et tous », conclut-il, en invitant à être « plus que jamais solidaires ».



**ANDRÉ RENARD**  
Corning Bagneaux

André indique que la grève dans l'entreprise Karaglass, a duré du 27 février au 5 mai dernier.

Alors que la direction entendait supprimer soixante-dix-sept emplois, « la mobilisation avec piquet de grève, manifestations locales, soutien financier du syndicat » a permis d'en sauver plus de la moitié, puisqu'il y aura « trente et un licenciements non contraints ».

Reste, dit-il, la question du verre importé de Chine, « contenant une forte quantité d'arsenic », alors que les normes européennes ont très fortement restreint l'utilisation de cette matière toxique qui, en réduisant les coûts de production, engendre « une concurrence déloyale ».





## SOPHIE BINET

### Secrétaire Générale de la CGT

Sophie Binet, Secrétaire générale de la Cgt, salue l'implication des syndicats de la Fédération Verre et Céramique dans la bataille que mène la Cgt « pour l'emploi et l'industrie ».

Elle indique qu'elle sera, « comme tout le monde ici », le 3 juillet, à Vergèze pour « défendre la verrerie avec les camarades d'Owens Illinois ».

Elle souligne que « nous travaillons d'arrache-pied avec votre Fédération pour trouver une solution alternative afin de pouvoir sauver la verrerie, sauver Perrier malgré les scandales organisés par Nestlé et maintenir l'activité ».

Elle porte « beaucoup d'attention à la bataille que vous menez pour les départs anticipés » qui a permis aux camarades d'Owens Illinois « d'arracher le départ à cinquante-cinq ans ».

C'est « un vrai point d'appui », poursuit-elle, « pour la Fédération, mais aussi au niveau interprofessionnel » dans la mesure où « cette victoire donne le cap et des perspectives » pour les autres professions.

Les cheminots, indique-t-elle, « ont arraché dix-huit mois de départ anticipé ». Les dockers et portuaires, poursuit-elle, après « une grosse mobilisation en janvier et février, sont en train de négocier avec leurs employeurs et le gouvernement » et « devraient réussir à gagner cinq à six ans de départs anticipés ».

Avec ces victoires, il s'agit, dit-elle, « de tirer vers le haut » de sorte à

« pouvoir généraliser les batailles dans toutes les branches pour les départs anticipés ».

Cette question des retraites, « nous allons la porter ensemble le 5 juin », souligne-t-elle, en rappelant que, ce jour-là, l'Assemblée nationale « va pouvoir voter pour la première fois sur la réforme des retraites », avec la mise en débat d'une résolution visant à l'abrogation de cette réforme.

Et même si la construction de la mobilisation « n'est pas évidente », elle souligne « l'importance de faire le travail dans toutes vos entreprises, en établissant le lien entre salaires, retraites, départs anticipés et pénibilité » qui « chez vous est très concrète ».

Sachant que « une majorité de députés est favorable à cette résolution », il s'agit, dit-elle, « d'empêcher les stratégies d'obstruction du gouvernement ». Si le vote peut avoir lieu, poursuit-elle, « nous aurons marqué un premier point ».

Elle insiste sur la nécessité « d'expliquer que cet objectif est atteignable aux syndiqués et aux salariés » qui sont nombreux

à en douter, compte tenu que « la mobilisation pendant six mois puis le résultat des élections législatives ne nous ont pas permis de gagner cette abrogation ».

Le vote de cette résolution, « est une étape dans notre bataille », ajoute-t-elle, qui se poursuivra avec « l'examen du PLFSS en automne et toutes les mobilisations dans les entreprises et les branches pour gagner des départs anticipés ». Afin de « motiver les syndiqués et les salariés pour faire grève le 5 juin », il est nécessaire, poursuit-elle, de « connecter au maximum les questions d'emploi, de salaire, de conditions de travail », pour élaborer « des cahiers revendicatifs très concrets pour les salariés ».

Il s'agit ainsi de « faire coup double » le 5 juin, « en portant la question de la réforme des retraites face au gouvernement et aux parlementaires et vos revendications face aux patrons », de sorte, en cas de « bon taux de grévistes », à obtenir « l'ouverture de négociations » dans les entreprises.

Cette année, la Cgt fête ses cent-trente ans, rappelle-t-elle, ce qui « n'est pas rien ».

« Cette victoire donne le cap et des perspectives pour les autres professions »

Cet anniversaire permettra de « montrer la place centrale de notre organisation dans les conquêtes sociales », poursuit-elle, sachant que « tous les droits sociaux dont bénéficient les salariés aujourd'hui, c'est la Cgt qui les a gagnés ».

nous avons plus de syndiqués », poursuit-elle, il s'agira de montrer que « si nous voulons regagner des droits, il faut que nous augmentions considérablement le nombre de nos syndiqués ».

vous soyez présents au maximum » sera précédé d'une réunion, au siège de la Cgt, de « trois cents secrétaires généraux de syndicats, ce qui suppose une dizaine de syndicats de votre Fédération, pour préparer le congrès confédéral ».

et des jeunes », de sorte à « montrer une Cgt qui se reconnecte avec sa base et se tourne vers l'avenir ».

Pour réussir cette journée « nous avons besoin de vous », dit-elle, en « comptant sur vous pour travailler à la participation ». Avec le projet de « rapprochement de votre Fédération avec celle du textile, habillement, cuir et blanchisserie » dont « vous allez maintenant débattre », poursuit-elle, « vous marquez une étape très importante pour faire les choses avec tout le monde ».

Pour conclure, « il est important pour la Confédération de sentir que les Fédérations vivent, ne sont pas figées et se posent toutes les questions, tranquillement, en confiance, pour pouvoir avancer et renforcer l'organisation », dit-elle.

## « Tous les droits sociaux dont bénéficient les salariés aujourd'hui, c'est la Cgt qui les a gagnés »

L'occasion sera donnée, dit-elle, de « mettre en évidence le rôle du syndicalisme pour gagner les droits sociaux » et de faire de cet anniversaire « un outil de syndicalisation ».

Sachant que « les périodes de conquêtes sociales, sont celles où

Elle invite les syndicats « à faire la fête », le 13 juin prochain, à Montreuil avec « un concert organisé place de la Mairie, des témoignages de luttes pour faire le lien entre le festif et le revendicatif, des stands de syndicalisation » notamment. Cet événement auquel « nous avons besoin que

Au même moment, « nous avons l'objectif de réunir cinq cents jeunes dans le patio », dit-elle.

L'ambition qui est « la nôtre », ajoute-t-elle, est de « lancer les travaux de préparation de notre congrès confédéral à partir des demandes et des besoins des syndicats



# RASSEMBLER POUR RESISTER, RESISTER POUR S'ÉLEVER

Camarades,

C'est un honneur de prendre la parole une seconde fois pour introduire la seconde partie de nos travaux de cette 16e assemblée générale de notre Fédération.

Nous voici réunis pour débattre d'une question historique : le projet d'union de nos deux fédérations professionnelles, Verre & Céramique et Textile. Ce n'est pas une affaire comme les autres – c'est un tournant.

Alors que l'industrie française traverse une crise profonde, que nos filières verrière et textile subissent fermetures, suppressions d'emplois et délocalisations, nous devons nous interroger sur nos forces et nos valeurs communes.

La CGT elle-même a récemment sonné l'alarme face à une « désindustrialisation galopante » qui frappe tous nos secteurs.

Depuis notre dernière AG, et comme nous nous y sommes engagés auprès de vous, nous avons continué de multiplier nos investigations pour déterminer, en toute transparence, les conclusions de nos travaux.

Aujourd'hui, je peux affirmer que la CEF considère que les conditions sont favorables à un rapprochement avec la Fédération THCB pour les raisons suivantes : Camarades, notre histoire syndicale a toujours été marquée par la

solidarité et l'union : nous savons que nous sommes plus forts en agissant ensemble plutôt qu'isolés. L'exemple de 1986 reste vivant : la Fédération Verre & Céramique est née d'un rapprochement, et la CGT est née de « la volonté des salariés de s'organiser collectivement pour défendre leurs intérêts » et « imaginer un monde plus juste ». C'est à cette même ambition solidaire que nous appelons aujourd'hui.

Le contexte industriel et social nous donne raison d'agir. Nos métiers sont différents – le textile travaille la fibre, le verre et la céramique le minéral – mais nos savoir-faire sont communs et nos situations convergent : concurrence internationale exacerbée, exigences écologiques nouvelles, pression sur les salaires et boulevardement des organisations du travail.

Dans les deux fédérations, il y a des milliers de salarié-e-s qui partagent la précarité, le travail fatigant, pénible, l'attachement à leur atelier ou à leur usine. Et partout la même exigence : vivre dignement de son travail, dans la sécurité et la fierté de produire des biens essentiels.

Face à la mondialisation, la CGT rappelle que nous avons été parmi les premiers à payer le prix de la « frénésie du moins-disant social ». Nos secteurs ont été

dégradés, délocalisés, si bien que, jusqu'à la production de masques ou d'ampoules médicales, cruciale pendant la pandémie, elle aussi est partie à l'autre bout du monde. Aujourd'hui, la population elle-même exige de retrouver une souveraineté industrielle : plus de 90 % des Français souhaitent relocaliser des industries stratégiques.

Ces constats ne sont pas idéologiques : ils confirment que nous devons être plus nombreux pour peser plus fort ! Ce projet d'union est bâti sur des valeurs partagées : solidarité

*« Ensemble, nous serons plus fort. »*

interprofessionnelle et intergénérationnelle, égalité femmes-hommes, droit à la santé et à la formation, dignité des travailleuses et travailleurs, reconnaissance des savoir-faire et des conséquences de l'exposition à des métiers pénibles : voilà nos points d'ancrage communs.

Nous croyons tous en un syndicalisme de combat qui défend l'humain face au capital, qui conjugue l'action de terrain avec la vision d'un futur meilleur. Nous savons aussi travailler dans l'unité d'action avec les autres fédérations, et voulons maintenant prolonger cette solidarité au sein de nos propres rangs. C'est une force d'idée,

mais aussi concrète : par exemple, notre expertise syndicale dans les grands groupes transnationaux du textile, de l'habillement, du cuir ou de la blanchisserie complète celle de nos militant·e·s du verre et de la céramique – nous ne nous faisons pas concurrence, nous participons au même combat de fond pour la réussite de nos industries.

Je sais qu'il peut y avoir des appréhensions. Certains peuvent craindre qu'en s'unissant, on perde notre identité, que la voix d'une branche soit étouffée, que la structure devienne trop lourde.

Je le dis clairement : ce regroupement ne vise pas à effacer nos spécificités, mais au contraire à les renforcer.

Cette assemblée n'est pas un chèque en blanc pour une bureaucratie lointaine, car il appartient bien au futur congrès de délibérer souverainement.

La motion qui est soumise au vote aujourd'hui doit permettre de donner plus de poids à chaque militant·e de chaque base pour déterminer l'organisation du prochain congrès de notre Fédération.

La CGT s'est toujours forgée sur un double ancrage en entreprise et sur les territoires. Notre volonté, c'est de construire des organes communs où chaque voix trouve sa place, et des coordinations qui pourront agir plus efficacement sur

des problèmes communs (formation, santé au travail, droits des travailleuses, etc.). Nous sommes tous issus de mouvements qui ont bataillé pour obtenir leur place : laissons nos différences d'expériences être une richesse et non un frein.

Oui, nous avons le pouvoir de décider de notre avenir : à nous

## AU CONTRAIRE DE NOUS DIVISER, CE PROJET NOUS UNIT AUTOUR D'UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE.

de peser pour orienter les choix économiques et politiques qui nous concernent. Si nous restons séparés, nous risquons de voir nos fédérations s'affaiblir une à une, au risque de laisser les travailleurs sans défense face aux « plans de casse » des grands groupes.

Actuellement, nous devons faire face à « une hécatombe » sur l'emploi, face aux licenciements et aux modifications des organisations de travail.

Ensemble, nous pouvons mieux répondre à ces défis : un plus grand nombre d'adhérent·e·s signifiera plus de ressources, plus de relais militants, plus de poids au sein de l'organisation, plus de légitimité dans les négociations et auprès des pouvoirs publics. En clair, c'est une nouvelle force syndicale qui naît, une force capable d'impulser une revitalisation de notre activité.

Notre responsabilité est historique : l'union doit se construire de manière démocratique, entre camarades, pour offrir un avenir plus sûr aux salarié·e·s du verre, de la céramique et du THCB.

Dans la préparation de cette assemblée, nous avons élaboré ensemble un texte clair pour ce processus ; ce texte, vous l'avez enrichi et nos débats devront être à la hauteur des enjeux.

Il ne faut pas lire cette motion comme une conclusion écrite à l'avance : c'est un appel à la décision commune.

Camarades, le moment est venu d'agir. L'histoire nous regarde : saurons-nous faire preuve d'audace et de responsabilité pour faire naître ce rassemblement inédit ? Nos aînés ont rêvé et agi pour un syndicalisme fort et uni – à nous de poursuivre dans leur sillage. Je vous invite maintenant à voter la motion qui ouvrira ce processus d'unification.

Debout, tournés vers l'avenir, affirmons que c'est ensemble que nous construirons la nouvelle force syndicale dont nous avons besoin !

## Construire ensemble l'avenir de la Fédération

La seconde partie de l'assemblée générale a marqué un tournant : les échanges ont porté sur le projet d'un rapprochement entre les Fédérations Verre & Céramique et Textile, Habillement, Cuir, Blanchisserie. Dans un contexte de désindustrialisation accélérée, de restructurations et de pertes d'emploi, cette perspective a suscité une réflexion collective sur les valeurs communes, les complémentarités et les formes possibles d'un syndicalisme renforcé. Les interventions ont mis en lumière les convergences de terrain, les inquiétudes, mais aussi la volonté d'écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire fédérale.



**STEPHANE BLONDEAU**  
Isover Chalon sur Saône

Stéphane indique que, dans son entreprise, la Cgt a jugé nécessaire de partir du « contexte social et politique » pour réfléchir au rapprochement entre la Fédération verre et céramique et celle du textile, habillement, cuir, blanchisserie.

« Nos dirigeants politiques, corrompus, n'auront jamais autant » œuvré à « la démolition de notre modèle social », dit-il, et à « la casse de nos entreprises et de nos services publics ». Ainsi, après que « notre code du travail ait été amoindri » avec notamment, « la mise en place des CSE », la « casse sociale ne cesse de



**Nos dirigeants politiques, corrompus, n'auront jamais autant œuvré à la démolition de notre modèle social**



progresser », poursuit-il, tandis que « les entreprises, pour tirer encore plus de profits, font l'objet de plans sociaux dictés par une poignée d'actionnaires sans scrupule ».

Si les syndicalistes Cgt ont « toujours fait front » contre ces attaques en luttant « pour le bien collectif », dit-il, « nos victoires ne sont pas nombreuses ». Sachant « l'enjeu du renforcement syndical » pour « nous doter du rapport de force » nécessaire « nous pensons qu'échanger nos bonnes pratiques avec nos camarades de la FNTHCB », sans que quoi que ce soit « nous soit imposé », dit-il, « ne peut être que positif ».

Indiquant que « le moment n'est plus à la division, mais au rassemblement », il souligne que « plus forts et plus nombreux, nous gagnerons » et indique que « la Cgt Isover est

favorable au rapprochement des deux Fédérations ». Il s'agit ainsi, dit-il, « d'éviter de mourir à petit feu face aux fermetures honteuses de nos entreprises » et de « renforcer le combat » pour « maintenir nos droits et en gagner de nouveaux ».



**FREDDY CAMUS**  
SGGF Chantereine (Recherche)

Freddy souligne « la bonne nouvelle du mois de mai » que constitue « la fin de la limitation à trois du

nombre de mandats » pour les élus CSE.

Cette mesure, dit-il, qui vise à « améliorer la qualité du dialogue social » figure dans « un projet de loi » examiné le 7 mai dernier en conseil des ministres.

Il modifie l'article L 2314-33 du code du travail en « le réduisant à sa simple expression », poursuit-il, puisque les alinéas 2,3,4 et 5 sont supprimés de même que l'article 2314-26 qui traitait du protocole.

C'est, dit-il, « une bonne nouvelle » en particulier « pour nos syndicats les moins armés » et « nous pouvons féliciter toute la Cgt d'avoir fait face à cette règle aujourd'hui abolie » puisque cette suppression « nous permettra d'être plus forts ».



**JEAN BAPTISTE GALLET**  
Saint Gobain Recherche

Jean-Baptiste se dit « tout à fait » favorable « aux regroupements de Fédérations », ajoutant même qu'il « y aurait intérêt à ce que la Cgt dans son ensemble se lance dans une étude sérieuse des champs professionnels », compte tenu « des conflits qui existent » entre des Fédérations.

Rappelant qu'il « était électricien de maintenance », il précise qu'il a travaillé dans de nombreux secteurs dont celui « des blanchisseries industrielles pendant deux ans ». Pour lui, la Fédération Verre et Céramique « n'a pas plus de proximité » avec la Fédération textile, habillement, cuir et blanchisserie qu'avec « celles de l'agroalimentaire ou de la métallurgie », dans la mesure où « les conditions de travail » dégradées sont les mêmes pour « tous les ouvriers de l'industrie quelles que soient les branches ».

Il estime que « un débat sur le regroupement des Fédérations industrielles aurait du sens », sans préjuger de l'avis qui serait le sien, mais « ne

comprend pas » le rapprochement proposé. Pour lui, un rapprochement avec la Fédération de la chimie, « même s'il y a des conflits avec elle », aurait plus de sens au regard des « conditions de travail » imposées aux salariés de son périmètre, d'autant que cette Fédération travaille aussi « par branche ».

Pour conclure, « j'aimerais en savoir un peu plus parce que franchement », la proposition de rapprochement soumise au débat « est trop bizarre », dit-il.



**LUDOVIC GRENIER**  
Imerys Limoges

Ludovic se dit « favorable à l'union » entre la FNTVC et la FNTHCB, qui offrirait aux syndiqués multipro, « l'opportunité d'être structurés en syndicats de territoire ».

Si c'est à Limoges « ville rouge » que fut créée la Cgt le 23 septembre 1895, rappelle-t-il, aujourd'hui le département de la Haute-Vienne « ne compte aucun syndicat de la porcelaine ou de la céramique ». La cinquantaine de syndiqués dans ces métiers, dit-il, « sont

tous des individuels » insuffisamment nombreux dans leur entreprise pour constituer un syndicat « qui fonctionne et les accompagne ».

Ces syndiqués isolés dont il fait partie disposent « de peu d'information et n'ont aucune représentativité possible dans la Cgt », poursuit-il, d'autant que les Unions locales en charge des syndicats multipro « ne fonctionnent pas, faute de moyens ».

Pour lui, « être organisé par territoire permettrait » à ces syndiqués « d'être pleinement acteurs de la Cgt, d'avoir une reconnaissance de nos voix et de la gestion de nos cotisations pour participer aux congrès et autres événements ».

Ces individuels bénéficieraient « surtout d'une vraie politique de formation, d'entraide, de vie syndicale », dit-il, ce qui contribuerait au « renforcement de notre Fédération » et éviterait de « passer à côté de camarades qui ont le désir de s'investir et qui s'épuisent en luttant seuls ».



**FRANCK OBAJTEK**  
SGGF Chantereine

Franck indique que sur le département de l'Oise, la Fédération THCB compte actuellement « treize bases ».

Il rappelle qu'elle « a été active à l'occasion de la mise en place des CSE », la Cgt du groupe Spontex ayant gagné « les premiers accords améliorant les droits des nouveaux élus CSE ».

Alors que « nous avons du mal à tenir un certain nombre de formations faute de participants », cette union « élargira notre champ professionnel », poursuit-il, ce qui « nous permettra de promouvoir la formation de tous les élus ».

Il souligne aussi que « nous rencontrons les mêmes problématiques » liées à la pénibilité, que ce soit dans les entreprises du champ de la Fédération verre et céramique que dans celui du textile, habillement, cuir et blanchisserie.

Les troubles musculo-squelettiques, les horaires décalés etc. sont « des sujets communs », dit-il, en indiquant que, par conséquent, « nous sommes favorables à l'union » proposé.



**LUDOVIC GIFFARD**  
Verescence Mers

Ludovic apporte « tout notre soutien aux salariés de Owens Illinois » et à tous ceux qui « font face à des plans sociaux ».

Il indique que Verescence « est vendu pour la 4e fois », cette fois-ci à « un fonds d'investissements portugais ».

Depuis 2024, « nous subissons un ralentissement » de l'activité, poursuit-il, ce qui « est inquiétant pour l'avenir ».

Pour conclure, il indique que la Cgt Verescence approuve « le rapprochement » proposé, en rappelant que « le luxe est un point commun » aux deux Fédérations.



**EMMANUEL SYLVESTRE**  
Ediliance

Emmanuel indique que son syndicat « après avoir pris connaissance de la motion » estime que « cette union » avec une Fédération « partageant les mêmes valeurs, les mêmes revendications », offre « une chance de pérenniser notre organisation en la rendant plus forte ».

Il indique que « nous ne percevons pas la diversité de nos métiers comme un frein, mais plutôt comme une richesse au service du collectif ». Au vu de tous les éléments qui « nous ont été présentés », dit-il, « nous constatons que la Fédération issue de cette union conservera cette proximité avec ses syndicats », qui est « un élément essentiel à nos yeux ».

Par conséquent dit-il, « nous sommes favorables » à ce rapprochement et « nous voterons pour la motion proposée ».

Pour conclure « nous attendons que les travaux en vue de cette union se poursuivent afin de consolider ce beau projet plein de promesse pour l'avenir », dit-il.



**JEREMY LEFEVRE**  
VOA

Jérémy apporte la solidarité de son syndicat avec « les camarades d'Owen Illinois ».

Une délégation de syndicalistes des sept usines de Verallia sera présente à Vergèze, le 3 juillet, indique-t-il, et l'Union départementale du Tarn mettra

un car à disposition pour s'y rendre.

Il apporte aussi le soutien aux salariés et aux syndiqués de Saverglass. « Nous sommes tous ensemble, dans le même combat, pour sauver l'emploi et aller chercher les investissements nécessaires à la pérennisation de notre outil de travail », dit-il.

Rappelant que « depuis une dizaine d'années, nous cherchons une Fédération avec laquelle unir la nôtre », il estime que « à un moment il vaut mieux faire les choses plutôt que d'en parler ».

Le secrétaire de la Fédération THCB « participait, en mars, à notre Commission exécutive fédérale », rappelle-t-il, à qui « nous avons posé des questions pour lever des doutes et examiner la façon dont les camarades sont organisés ». De fait, « nous ne nous lançons pas dans cette union les yeux fermés, dont le secrétaire de notre Fédération aurait pris seul la décision », poursuit-il.

Ce rapprochement lui apparaît nécessaire pour assurer « un avenir gagnant plutôt que de mourir à petit feu », d'autant que s'il faut « aller chercher de nouveaux syndiqués », les PSE, comme celui imposé chez Verallia, réduisent aussi le nombre d'adhérents et rendent « le maintien du taux de syndicalisation bien plus compliqué », dit-il.

Pour conclure, le syndicat de la VOA, après en avoir débattu avec les syndiqués

« Nous sommes tous ensemble, dans le même combat, pour sauver l'emploi et aller chercher les investissements nécessaires à la pérennisation de notre outil de travail »



« se prononce, bien évidemment, pour un avenir serein et puissant » et estime que « l'union proposée sera positive ».



**CHRISTOPHE SERGENT**  
SGGF Emerchicourt

Christophe indique que « nous sommes pour la fusion » proposée et espère que « nous ne nous arrêterons pas là » parce que « nous sommes tous à la Cgt des salariés, des retraités et des privés d'emploi ».

Pour lui « il serait peut-être temps de faire une union complète », pour éviter que l'appel à la grève soit lancé « un jour par les cheminots, un autre jour par les organismes sociaux et encore un autre jour par la santé ».

Il estime que « pour réussir », il faut être « tous ensemble en même temps » et non pas « chacun de son côté ».

Commencer par l'union entre la Fédération Verre et Céramique et la Fédération Textile, Habillement, Cuir, Blanchisserie « c'est très bien », dit-il, « alors continuons ».



**LOUIS PERLES**  
Imerys Clerac

Louis, Secrétaire Général de l'Union fédérale retraités, indique que l'UFR du Verre et Céramique « a apporté sa contribution à la motion » soumise à l'assemblée, par « quelques amendements » qui « enrichissent » le texte.

L'UFR de la Fédération THCB porte « des propositions sur un certain nombre de chantiers sur lesquels nous travaillons aussi ».

Il en va ainsi de « la continuité syndicale qui reste une priorité à laquelle il faudra continuer de travailler dans notre nouveau périmètre », poursuit-il, « en s'adjoignant les expériences et réflexions de la Fédération THCB ».

Pour lui, si les deux Fédérations « couvrent des industries et des métiers différents, elles sont confrontées à des enjeux très proches » tels « la désindustrialisation, l'exposition aux risques professionnels et industriels, les conditions de travail, la montée de l'extrême dans les lieux de travail et sur des territoires communs, la

pression sur les conditions salariales et le chantage à l'emploi ».

Sachant que « les cultures syndicales convergent vers les mêmes axes revendicatifs et les mêmes enjeux de mobilisation en direction des actifs et des retraités », il estime que la Fédération THCB « peut apporter de la méthode, des principes d'organisation, des thématiques de travail utiles pour améliorer les pratiques syndicales et gagner en force ».

Le rapprochement proposé est, pour lui, « une évidence » pour atteindre « nombre d'objectifs » parmi lesquels « le renforcement, une meilleure proximité avec les syndicats, une plus grande capacité à intervenir et à développer une politique de syndicalisation tout en consolidant la continuité syndicale, une amélioration du rayonnement de la Cgt sur les territoires pour permettre aux isolés et aux sections syndicales de s'organiser ».

Il estime que « le savoir-faire de la Fédération Textile, Habillement, Cuir, Blanchisserie est une réelle plus-value » et que « l'organisation en syndicats de territoires » est « la pierre angulaire pour notre renforcement et la défense des salariés actifs et des retraités ».

Pour conclure, l'Union Fédérale des Retraités Verre et Céramique approuve ce rapprochement qui permettra « de construire un avenir porteur d'espoir », dit-il.



**NOLWEN CHASSARD**  
Owens Illinois Gironcourt

Nolwen, membre de la commission jeunes, indique que « pour nous, jeunes militants du verre et de la céramique, cette union des deux Fédérations doit marquer un engagement en matière d'innovation, de durabilité et de créativité, de sorte à assurer l'avenir de nos Fédérations ».

Pour lui, « cette alliance symbolise notre engagement commun pour défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs et promouvoir un avenir durable et équitable de nos secteurs de travail en renforçant notre rapport de force face au patronat ».

Cela passe par « une participation plus forte des jeunes de nos deux Fédérations » et « un enrichissement des collectifs jeunes ».

La commission jeunes de la FNVC « soutient à 100% cette union », dit-il, avec l'objectif de « travailler à la syndicalisation des jeunes travailleuses et travailleurs des deux Fédérations ».

Pour conclure, « nous sommes persuadés que

notre engagement et notre détermination en commun sera une véritable source d'inspiration pour l'avenir de tous, afin de gagner une justice sociale et un avenir meilleur pour chacun », dit-il.



**SANDRINE DEUBEL**  
Isover Orange

Sandrine, en tant que secrétaire du comité de groupe Saint-Gobain assure les camarades de Owen Illinois, de Saverglass et tous ceux qui sont aujourd'hui « mis à l'épreuve », de la pleine solidarité de la Cgt Saint-Gobain qui sera présente le 3 juillet à Vergèze.

Elle indique « avoir connu par le passé un rapprochement avec la Fédération de la construction » qui était en fait « une fusion absorbante » à laquelle elle n'était pas favorable.

Cette fois, en revanche, l'union proposée est « une bonne chose », dit-elle, en rappelant qu'à l'occasion d'une Commission exécutive fédérale, « nous avons rencontré le secrétaire général de la Fédération THCB » que « nous avons

pu questionner quant au fonctionnement de sa Fédération » notamment.

Pour elle, il est nécessaire d'opérer ce rapprochement car « nous sommes une petite Fédération », même si « nous sommes loin d'être ridicules » puisque, en matière de syndicalisation, « notre progression est bonne comparée à d'autres grosses Fédérations ».

Le rapprochement avec le THCB est pour elle « une bonne chose », même si « les métiers sont différents ». Elle note d'ailleurs que la différence entre les métiers du verre et ceux de la brique « n'empêchent pas le bon fonctionnement de la Fédération Verre et céramique », sachant qu'ils sont tous « des métiers de l'industrie ».

Cette union, poursuit-elle assurera aussi « une complémentarité », puisque les syndicats de la Fédération THCB « sont décentralisés sur le territoire » tandis que « nos activités se font essentiellement dans de gros sites ».

Pour conclure, cette union qui « n'est pas une fusion absorbante, ne peut être que bénéfique », dit-elle.



**MICKAËL HUARD**  
Glassver

Mikaël indique que la commission fédérale santé-sécurité dont il est membre « réfléchit depuis plusieurs mois à l'opportunité que constituerait un rapprochement avec la Fédération THCB », en particulier dans le domaine de « la santé et la sécurité pour les salariés et les camarades de nos entreprises ».

Les métiers de chacune des deux Fédérations sont, dit-il, « au final très proches »

quant à leur pénibilité consécutive « aux horaires atypiques, au travail de nuit, aux astreintes, au maniement de substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) ».

Pour lui, l'union proposée offre « une formidable opportunité pour mettre en commun nos connaissances, nos victoires, nos freins afin de travailler mieux et plus vite ».

Au-delà de la différence des métiers, « les salariés de nos entreprises ont besoin d'une Cgt unie dans le combat, mais aussi d'une Cgt qui sait avancer, se structurer pour promouvoir la santé des travailleurs et des travailleuses », dit-il, en soulignant que, quelles que soient les professions, « nous sommes d'abord des cégétistes, d'abord des gens qui souffrent de la politique néolibérale des grandes entreprises ».

Et « ensemble nous serons plus forts », conclut-il, pour défendre « notre santé qui doit être une priorité ».

« L'union proposée offre une formidable opportunité pour mettre en commun nos connaissances, nos victoires, nos freins afin de travailler mieux et plus vite »





**GERALD MINNI**  
Owens Illinois Gironcourt

Gérald invite chacun à « prendre à bras le corps le projet de rapprochement de notre Fédération avec la Fédération Textile Habillement Cuir Blanchisserie » porté par le bureau fédéral. Certes, « nos métiers sont différents », dit-il, mais dans « nos champs professionnels » respectifs, « les travailleurs luttent pour améliorer leurs conditions de travail » et, de ce fait, « nous avons plus de points en commun que nous pourrions le penser ».

Cette union « nous permettra de renouveler notre Fédération », poursuit-il, estimant que « nous devons élargir nos champs professionnels et donc notre fédéralisme à d'autres camarades confrontés aux mêmes pénibilités que nous ».

Pour lui, ce projet est « une opportunité » pour « mobiliser plus de forces et plus de ressources afin d'assurer un rebond et une continuité au sein de notre Fédération face à tous les enjeux actuels et à venir ». Cette union, poursuit-il,

sera « une preuve d'optimisme et de dynamisme » adressée à « nos bases et notamment à nos jeunes militants » et ouvrira « des perspectives » dont il invite à se saisir pour « les motiver à s'investir ».

Ce rapprochement portera aussi « un message de solidarité et d'union face au patronat et aux idées d'extrême-droite », dans une période où « le capital pousse chacun vers l'individualisme », ajoute-t-il.

« La disparition de notre Fédération est certaine si nous n'agissons pas », dit-il, en soulignant que « nous serons exigeants pour que la proximité et la réactivité demeurent dans cette future Fédération », qui devra « offrir à la jeunesse une place importante », y compris « dans la prise de responsabilités ».



**ERWANN GILBERT**  
Isover Chemillé

Erwann souligne que « notre champ professionnel se réduit, les entreprises ferment, les syndicats s'épuisent, voire s'éteignent ».

Dans ce contexte, poursuit-il, « deux options

s'offrent à nous », qui consistent soit à « ne rien faire, se replier et se rassurer entre grosses entreprises » au risque de « se faire aspirer demain par une Fédération plus puissante sans avoir notre mot à dire », soit à « prendre les devants en construisant une union choisie, réfléchie sur des bases communes avec une autre Fédération à notre taille » qui « garantisse notre autonomie syndicale ».

Il invite à « faire confiance à notre Fédération et notre commission exécutive fédérale qui portent cette démarche » d'union avec la Fédération THCB.

« L'inaction est le vrai danger », dit-il, en disant sa préférence pour « une Fédération qui ne se contente pas de gérer le déclin, mais qui cherche à avancer, à construire, à rassembler ».

La Cgt Isover Chemillé est favorable à « cette union d'égal à égal qui n'est pas une absorption », conclut-il.



**PATRICE MEQUIGNON**  
Verescence Somme

Patrick souligne qu'aujourd'hui, « la finance est plus importante que la santé des salariés ».

La direction de Verescence, poursuit-il, « menace nos droits à une médecine du travail intègre et met en danger ses travailleurs ».

Rappelant que « le rôle du médecin du travail est d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail », il indique que Verescence dont le slogan prétend que « la sécurité est notre priorité », s'attaque « aux maladies, professionnelles ou pas, et met en cause y compris les accidents du travail ».

Alors que la Cgt « s'alarme et dénonce, depuis un certain temps, le mal être du service médical, avec des démissions, des pressions successives sur les médecins et les infirmières », dit-il, « un palier a été franchi » par la direction de Verescence qui « conteste un avis médical au tribunal des Prud'hommes ».

Dorénavant, « ce n'est pas un service des ressources humaines dont nous disposons, mais un service des ressources financières », poursuit-il, en indiquant que « notre syndicat sera une fois de plus au tribunal contre notre direction ».

Pour conclure, il invite à « défendre nos droits, tous nos droits » en soulignant que « plus nous serons nombreux et plus nous serons forts ».



**CEDRIC DALBART**  
Saverglass

Cédric indique que le rapprochement avec la Fédération THCB convient à la Cgt de son entreprise qui n'aurait pas approuvé une union ne garantissant pas « la proximité et le rapport de force ».

Pour lui, avec la Fédération THCB « nous avons des activités communes, les mêmes revendications et des expériences dans la lutte ».

Cette union donnera naissance, estime-t-il, à « une Fédération riche de diversités » dont l'objectif sera de « demeurer proche de ses syndicats » puisqu'elle « restera à taille humaine ».

Ainsi « nous aurons l'assurance de ne pas perdre notre identité », et de continuer à permettre « le contact, l'aide, le soutien, la connaissance des uns et des autres quelle que soit la place de chacun et chacune dans la Fédération ».

Pour lui, l'enjeu est de « redynamiser les forces en ayant plus de militants et de militantes ». Il évoque ensuite le dernier trimestre

2024 qui « a été très chahuté » chez Saverglass avec « la tentative » de la direction « d'imposer un accord de performance collectif (APC) pour obtenir une baisse de 7% des salaires ».

La Cgt l'a « catégoriquement refusé » et a convaincu les autres organisations syndicales de « ne pas signer cet accord ». Une expertise des comptes, lancée à l'initiative « d'une intersyndicale », a montré que cet APC n'était pas justifié, au regard des résultats du groupe Orora qui « se porte très bien », malgré « des résultats financiers en deçà des prévisions budgétées et un carnet de commande en Europe toujours aussi bas ».

Suite au refus de cet accord, la direction a fait la demande « d'une convention de chômage pour les quatre premiers mois de 2025 », qui a été mise en œuvre dans quelques secteurs seulement et sur un nombre de jours relativement faible. « Les salariés ont ensuite lancé des grèves perlées, soutenus par la Cgt », dit-il, compte tenu notamment « du manque de personnel dans tous les secteurs », qui ont

débouché sur « le recrutement de vingt-quatre CDD pour quatre mois ».

Concernant « l'affaire du détournement de participation » entre 2013 et 2015, poursuit-il, « les grands directeurs sont devant la justice depuis plus de deux ans pour non divulgation d'informations financières ».

Le 5 février dernier, « la Cour de cassation a débouté la direction et l'a condamnée à verser 3000€ au syndicat Cgt Saverglass pour les frais de justice », conclut-il.



**MOHAMMED OUSSEDIK**  
Administrateur

Mohammed salue « tous les camarades en lutte, en particulier ceux de Owens

Illinois France, et tout particulièrement ceux de Vergèze qui s'opposent à la fermeture de leur site ».

Cette bataille pour l'emploi est « une longue bataille », dit-il, à laquelle « j'ai moi-même participé durant des années ».

S'il ne faut pas oublier « les dégâts sociaux » qu'elles n'ont pu empêcher, « toutes ces batailles ont connu une issue heureuse », dit-il, car « nous avons pu, ensemble, avec les salariés, les habitants, les élus locaux sauver les sites et des emplois ».

Par conséquent, « je ne doute pas un seul instant que la bataille engagée par nos camarades de OI connaîtra, elle aussi, une issue heureuse », poursuit-il, en soulignant « l'importance des mobilisations que nous allons assurer ensemble, en commençant par celle du 3 juillet » à Vergèze.

« Nous apportons » également « tout notre soutien aux salariés de Saverglass et à ceux de Keraglass », dit-il, en rappelant que, la veille de cette 16e assemblée, la Secrétaire générale de la Cgt a donné une conférence de presse à

« Le projet d'union soumis à l'assemblée générale témoigne de cette même volonté constante de notre Fédération de nous renforcer »



laquelle « participaient nos camarades de différentes entreprises dont Arcelor, les Fonderies de Bretagne, Jennyfer ».

Ces entreprises, poursuit-il, sont « toutes touchées par la même maladie », celle du « capitalisme » dont « nous souffrons tous ».

Il se félicite que cette assemblée générale ait été consacrée à « la bataille pour l'emploi et l'avenir de nos industries », qui « va nous rendre plus forts ».

Mais, dit-il, « ce qui va nous rendre plus forts aussi, c'est le renforcement de notre organisation ».

C'est « une préoccupation que notre Fédération a toujours eue depuis sa création en 1986 », poursuit-il, en rendant hommage à Jacques Beauvoir, « notre ancien secrétaire général », décédé en 2020, qui « aurait eu quatre-vingt ans aujourd'hui ».

Le projet d'union soumis à l'assemblée générale

témoigne de « cette même volonté constante de notre Fédération » de « nous renforcer », poursuit-il.

Au-delà des « petites interrogations que nous pouvons avoir les uns et les autres », poursuit-il, « la conviction que nous devons porter tous ensemble », c'est que « ce rapprochement ne se résumera pas » à une simple addition de deux Fédérations mais qu'à cette occasion, « un plus un doit faire trois, quinze, mille et même dix mille ».

Tel est « notre objectif », ajoute-t-il, en disant « avoir pleinement confiance dans ce projet » qu'il « soutient totalement », dont « nous devons nous saisir sans réserve avec nos camarades de la Fédération du Textile, habillement, cuir, blanchisserie » et qui permettra « d'être une Cgt beaucoup plus forte, au service des droits et des conquêtes pour les salariés ».

## Une assemblée attentive à des interventions nourries et engagées





**PHILIPPE THIBAUDET**  
Secrétaire Général FNTVC

Philippe indique que le vote à mandats levés sur la motion proposée (voir ci-contre auquel sont conviés les participants à l'Assemblée générale est « un vote politique ».

Il rappelle qu'à l'occasion de la 15e assemblée générale en 2024, la direction fédérale « s'était engagée à construire avec tous et toutes, dans la transparence, un processus de rapprochement avec la Fédération THCB », à « vous rendre compte, lors de la 16e assemblée générale, des travaux engagés en la matière » et à « solliciter votre avis », sachant qu'il serait « irresponsable d'aller vers un congrès de rapprochement par la seule volonté de la direction fédérale ».

En revanche, « en vous prononçant sur cette motion, vous donnerez mandat à la direction fédérale pour organiser un congrès seul souverain pour décider, ou pas, d'acter une union qui nécessitera de définir de nouveaux statuts et des orientations ».

## Propositions d'amendements

*Camarades verriers et céramistes,*

*Nous nous trouvons à un tournant décisif non seulement pour les travailleuses, les travailleurs actifs comme retraité-es mais aussi pour l'avenir de notre société. L'enjeu est considérable : une société de progrès social et de paix que nous portons ou une société de guerre, de domination d'une classe ultra-minoritaire, mais qui s'est accaparé les richesses et qui, désormais, veut faire de nous et de nos enfants sa chair à canon !*

*L'enjeu, c'est l'avenir de notre démocratie, alors même que nous affirmons la nécessité de l'inscrire pleinement dans nos ateliers, nos services publics et nos entreprises, afin de conquérir l'émancipation par le travail. Ce combat n'est pas étranger à notre quotidien ni à nos luttes revendicatives dans les entreprises et les branches ; au contraire, il en est indissociable. Pour avancer et remporter des victoires, nous devons agir ensemble plutôt que de nous affaiblir dans l'isolement.*

*Ce qui se joue, c'est la place de la démocratie contre l'alliance entre le capitalisme et l'extrême droite ! Cette alliance se retrouve désormais à l'échelle mondiale avec Trump et Musk, mais aussi en Europe où les milliardaires rachètent la presse, les médias, les réseaux sociaux, comme Bolloré en France, pour mettre au pas les consciences et la classe des travailleuses et des travailleurs. Si nos industries ne sont pas encore les cibles de cette alliance, elles le deviendront tôt ou tard. Les droits des travailleurs sont attaqués comme jamais auparavant, à commencer par la criminalisation de l'activité syndicale et la remise en cause du droit à s'organiser syndicalement.*

*Oui, les défis auxquels nous faisons face exigent une réponse collective et structurée qui renoue avec l'origine de la création du syndicalisme français, son fédéralisme et sa conception interprofessionnelle, qui n'est autre que la lutte pour l'intérêt des travailleurs, actifs comme retraité-es, mais aussi pour une société progressiste.*

*Sur nos lieux de travail, dans les services, entreprises ou établissements, nous faisons face à une dégradation sans précédent de nos conditions de travail. Dans le même temps, nous subissons une stagnation, voire un recul de notre niveau de vie. Nos services publics, de l'hôpital à l'école, se dégradent, nos métiers perdent de leur sens et se précarisent. Mais ce n'est pas une fatalité !*

*Au travail, le syndicalisme est bien souvent le seul contre-pouvoir. Il permet d'échanger, de s'informer, de connaître, défendre et gagner des droits, de construire des solidarités en faisant du collectif, alors que l'organisation du travail voulue par les employeurs cherche à nous isoler.*

*Les politiques économiques libérales ont affaibli tout ce qui faisait la communauté de travail, et les verriers et les céramistes en ont directement subi les conséquences. Derrière les chiffres qui matérialisent la baisse significative des effectifs verriers et céramistes en France, ce sont des familles et des travailleurs, actifs comme retraités, qui ont vu leur vie se dégrader et la société se déliter.*

*À l'heure où, en France comme dans le monde, l'extrême droite progresse sur les inégalités, la désespérance sociale et le repli sur soi, elle pointe toujours le travailleur immigré, le travailleur ou le fonctionnaire comme le « privilégié » et ne s'en prend*

jamais aux plus fortunés. Salaires, pensions, retraite, SMIC : quand le RN vote à l'Assemblée, c'est toujours contre l'intérêt des travailleurs actifs et retraités-es.

Enfin, la dégradation considérable de ce qui devrait lier toute société : le collectif, l'entraide, la solidarité, le respect des différences, l'humanisme, l'ouverture d'esprit.

La CGT doit se renforcer pour créer le rapport de force à la hauteur de ces enjeux. Ce renforcement passe aussi par la continuité syndicale pour garder le lien intergénérationnel de la jeunesse à la retraite.

Serons-nous capables demain de mobiliser contre cet ennemi mortel, alors que des millions voient en l'extrême droite la solution contre le libéralisme et le capitalisme ?

Serons-nous capables de nous unir face à ce qui s'annonce comme la remise en cause de nos droits avec cet appel guerrier à l'union sacrée et, évidemment, à l'économie de guerre ?

Sommes-nous assez forts pour aller chercher ensemble, par la lutte, le progrès social au travers de la bataille pour la retraite à 60 ans, l'abrogation de la loi actuelle, la reconnaissance de la pénibilité, le renforcement de notre Sécurité sociale, de nos services publics, la pérennité et le développement de nos industries et de nos emplois, le renforcement de nos conventions collectives et, bien entendu, les augmentations de salaires et des pensions pour reprendre une part des richesses que nous créons et qui sont subtilisées par la finance et les actionnaires ?

À l'heure où nous fêtons les 130 ans de la CGT, c'est ce syndicalisme de lutte, de classe, mais aussi de masse qu'il nous faut à nouveau rendre attractif pour les millions de cette classe des travailleuses et des travailleurs. S'unir pour façonner une société de progrès, de paix et de solidarité, mais en gagnant tout de suite des revendications concrètes comme la journée de 8 h, la sécurité et la santé au travail. Tel a été le projet syndical des travailleuses et des travailleurs, il y a désormais 130 ans.

Notre Fédération et ses syndicats ont, depuis les origines, participé activement à l'Histoire de notre CGT, à commencer par le lieu de sa création, en 1895, à Limoges, bastion de la porcelaine et, depuis, bastion de la lutte. À commencer par la création, en 1896, après des années de grève et de combat, de la verrerie autogérée d'Albi, par les mineurs de Carmaux et soutenue par le député Jean Jaurès. C'est dans cette Histoire de luttes, de victoires et de conquêtes et parfois de douloureux événements, comme l'assassinat de notre camarade en grève Pierre Maître par les fascistes en 1977, ou de Paul Louis Chanterau, résistant, militant CGT verrier fusillé comme otage le 14 avril 1942 au fort du Vert-Galant, que nous puisons notre force et que nous la léguons aux générations futures, sans nostalgie, mais avec fierté et optimisme dans l'issue de nos batailles futures.

Puiser dans ces racines de luttes la force pour lutter aujourd'hui et demain pour une société meilleure, tel pourrait être le titre de notre histoire d'hier et celle à écrire demain.

La Fédération, avec ses syndicats, trouve sa force et sa puissance particulièrement dans ce qu'elle représente, identifiée dans sa capacité à construire le rapport de force, son audience électorale, son état d'organisation autour du renforcement syndical. L'enjeu du renforcement syndical a été au cœur des débats de nos derniers congrès, de nos assemblées générales, et la question du rapprochement de notre structure avec d'autres s'est posée depuis sa création.

Le renforcement syndical est au service de notre politique revendicative. La liberté de se syndiquer ne peut se concevoir sans moyens permettant une démocratie sociale et syndicale sur le lieu de travail et pendant le temps de travail, parce que la liberté syndicale est un droit fondamental.

Après une première étape de prospection développée au cours de cette assemblée (unité syndicale, situation financière, orientations politiques, revendications, problématiques rencontrées, moyens d'action), les syndicats de la Fédération Textile, Habillement, Cuir et Blanchisserie correspondent, par leur longue histoire de luttes, leur proximité industrielle, leurs savoir-faire, leurs similitudes syndicales aux nôtres, aux critères permettant une union complémentaire et bénéfique aux deux fédérations.



## **PHILIPPE THIBAUDET** **Secrétaire Général FNTVC**

Philippe Thibaudet, Secrétaire général, au terme du vote très majoritaire de la motion (deux contres et une abstention) souligne combien il est « engageant ».

Ce vote est « l'aboutissement d'un long travail », dit-il, qui n'est pourtant pas « le cœur de notre activité syndicale ».

Celle-ci, poursuit-il, est « monopolisée par la triste actualité » faite de « fermetures de sites, de PSE et de nombreux accords régressifs » qui « mettent nos camarades et nos syndicats sous pression ».

A chaque fois que « nous sommes sollicités, nous nous efforçons, au niveau de la Fédération, d'apporter une réponse » en « lien avec les besoins ».

Mais dit-il, « après trois années d'exercice de la direction fédérale avec le bureau fédéral, la commission exécutive, notre union fédérale des retraités et les syndicats », apparaît « le besoin d'être plus costauds », de disposer « de plus de ressources »

et « d'élargir notre périmètre », sauf à « arriver dans le mur ».

Il dit « comprendre et accepter les inquiétudes » et rappelle qu'il « s'est engagé avec le bureau fédéral, devant la commission exécutive », à « passer le temps nécessaire pour apporter des réponses tout au long de l'année qui nous sépare du prochain congrès », même si « nous n'avons pas, à l'heure actuelle, réponse à tout » dans la mesure où « nous devons avoir votre assentiment avant d'aller plus loin ».

A la question de savoir pourquoi « nous ne proposerions pas un rapprochement avec une très grosse Fédération comme celles de la chimie ou de la métallurgie », il rappelle que « ce n'est pas le mandat qui nous a été donné par les syndicats et la commission exécutive ».

Il complète « ce premier élément de réponse » en doutant que « nous puissions espérer conserver une identité du verre et de

la céramique » en « nous rapprochant d'une grosse structure ».

En outre se pose « une question d'alignement politique », poursuit-il, en précisant que « nous sommes, sans nul doute, nombreux ici à ne pas avoir envie » de créer une structure pour, ensuite, « se déchirer en congrès et pour recevoir des injonctions venues du haut ».

Pour s'unir, ajoute-t-il, « encore faut-il être deux » Avec l'union proposée, poursuit-il, « nous avons l'occasion de renvoyer l'image d'un rebond d'une organisation de la Cgt », en particulier aux « jeunes militants ».

A ce propos il se dit « agréablement surpris » de constater « un renouvellement visible dans cette salle », qui est « un très bon signe » témoignant de ce que « notre Fédération se régénère ».

A travers ce projet de rapprochement, dit-il, « nous pourrions construire

quelque chose de solide » qui « peut faire écho » dans la Cgt.

Alors « peut-être qu'un jour nous irons vers une Fédération de l'industrie », dit-il, en invitant cependant à « construire petits pas par petits pas ».

Quant à la façon de faire, il indique que « il va y avoir des réunions croisées entre organisations, entre territoires » pour « nous amener » à un congrès au cours duquel les délégués « pourront prendre une décision en toute conscience ».

Une fois que la Fédération THCB aura eu, d'ici un mois, un débat de même nature que celui mené lors de cette 16e assemblée générale, « nous pourrions établir un calendrier » dit-il.

Pour conclure « nous continuerons à vous informer » pour « avancer ensemble jusqu'à un congrès » qui devrait se tenir « au dernier trimestre 2026 ».

TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LA FÉDÉRATION  
NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU  
VERRE ET DE LA CÉRAMIQUE CGT

Rédaction - Administration :  
case 417 - 263 rue de Paris, 93100 Montreuil  
- 01.55.82.85.39  
federation@verreceram-cgt.fr  
www.verreceram-cgt.fr

Représentant Légal :  
Philippe THIBAUDET

Directeur de la Publication :  
Mohammed OUSSEDIK

Responsable de la Rédaction :  
Philippe THIBAUDET

Conception :  
Charlie GOURMELIN

Impression & Routage :  
Imprimerie Rivet Presse Edition  
24 rue Claude Henri Gorceix  
BP 1577  
87022 Limoges Cedex 9

Commission Paritaire :  
CPPAP N°0326 S 06738  
ISSN N°0980-2142

Dépôt Légal : 2<sup>e</sup> Trimestre 2012  
Abonnement Annuel : 5€





PAR NOS LUTTES, AVANÇONS !  
VERS UNE SOCIÉTÉ SOCIALE.

PAR NOS LUTTES, AVANÇONS !  
VERS UNE SOCIÉTÉ DE JUSTICE, DE PROGRÈS ET DE PAIX POUR TOUS.

**cgt** Owens Illinois, Fossoyeur de la verrerie...  
**Avec la CGT on résiste et on lutte !**

POUR NOS EMPLOIS  
POUR SE RENFORCER



12:26  
CGRD

TAIDEN  
L'ÉCRAN  
L'APPAREIL  
L'ÉCRAN

MA  
généraliste  
Programme  
d'activités  
pour les  
membres  
et les  
syndicats



FNTVC CGT

FÉDÉRATION  
**VERRE &**  
CÉRAMIQUE

*la*  
**cggt**



@fntvc.cgt



FNTVC CGT



@fntvccgt

# La FNTVC CGT sur les **RÉSEAUX SOCIAUX**

COMMUNIQUER, PARTAGER, ÉCHANGER



**CONTACT**

FEDERATION@VERRECERAM-CGT.FR

[www.verreceram-cgt.fr](http://www.verreceram-cgt.fr)